REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana – Tanindrazana – Fandrosoana



PLAN REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DURABLE

REGION ANALANJIROFO

Décembre 2023

FANOKRA ANALANJIROFO

USAID
DU PEUPLE AMERICAIN

PNUD



Equipe de réalisation

Supervision Générale
Peter SALLOUM
Harilanto RAVELOMANANTSOA
Abdou SALAME

Facilitation et Rédaction
Aimé JAONY
Hoby RAMANITRINIAINA

Equipe technique
Jean RICHARD
Dorien DAHIZAFY
Adriana ZAFITODY
Sitraka RAZANAKOTO
Paulos RASELSONY
Soloniaina BOTOLAHY
Nadia RAZAFIMAHERY

Institutions parties prenantes
Région ANALANJIROFO
USAID
PNUD

Le présent document a été rendu possible grâce au soutien du peuple américain par l'intermédiaire de l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID) et à l'appui technique et financier du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) dans le cadre du programme RINDRA : Renforcer la gouvernance mis en œuvre pour la période 2021-2026. Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de l'auteur, et ne reflète pas nécessairement les vues de l'USAID ou du gouvernement des Etats-Unis, ni du PNUD.



Sommaire

SIGLES ET ACRONYMES..... 2

LISTE DES TABLEAUX..... 3

FEHINKEVI-PANADIHADIANA..... 4

RESUME EXECUTIF..... 5

INTRODUCTION..... 7

1. PRESENTATION D'ANALANJIROFO..... 9

2. ETAT DE LIEU DU DEVELOPPEMENT DE LA REGION..... 11

2.1. SITUATION ECONOMIQUE..... 11

2.2. SITUATION SOCIALE..... 12

2.3. SITUATION ENVIRONNEMENTALE..... 13

2.4. SITUATION DE LA GOUVERNANCE LOCALE..... 14

3. VISION 2030 DE LA REGION ANALANJIROFO..... 15

4. ORIENTATIONS DU DEVELOPPEMENT DE LA REGION ANALANJIROFO..... 15

5. CIBLES ET ACTIONS A ENTREPRENDRE PAR ORIENTATION..... 17

5.1. GARANTIR L'ACCES A LA SANTE UNIVERSELLE DES POPULATIONS URBAINES ET RURALES..... 18

5.2. AMELIORER L'ACCES A L'EDUCATION, L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE..... 25

5.3. REDUIRE LES PHENOMENES DES INEGALITES SOCIALES, ECONOMIQUES ET POLITIQUES..... 30

5.4. CREER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL..... 35

5.5. GERER, DE MANIERE DURABLE, LES RESSOURCES NATURELLES ET PROTEGER LES ECOSYSTEMES..... 50

5.6. RENFORCER LA GOUVERNANCE ET LA CAPACITE D'INTERVENTION DES CTD ET STD..... 58

5.7. AMELIORER L'ENVIRONNEMENT URBAIN..... 65

6. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN..... 69

ANNEXE..... 70

Sigles et acronymes

AMB : Apprentissage aux Métiers de Base
ADEMA : Aéroport de Madagascar
APGL : Aire de Pêche Géré Localement
ANALOGH : Autorité Nationale de Logement et de l'Habitat
APMF : Agence Portuaire Maritime et Fluviale
ATT : Agence de Transport Terrestre
AVC : Accident vasculaire Cérébrale
BIANCO : Bureau Indépendant Anti-Corruption
BIF : Birao Ifotony Fananantany
BNGRC : Bureau National de Gestion des Risques et Catastrophes
BOA : Bank of Africa
CEG : Collège d'Enseignement Général
CFP : Centre de Formation Professionnelle
CHRD : Centre Hospitalier de Référence du District
CHRR : Centre Hospitalier de Référence Régional
CISCO : Circonscription Scolaire
CLTS : Assainissement Total piloté par la communauté
CNaPS : Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
CRGRC : Comité Régional de Gestion des Risques et Catastrophes
CSB : Centre de Santé de Base
CTD : Collectivités Territoriales Décentralisées
CTI : Cyclone Tropicale Intense
CU : Commune Urbaine
DAL : Défécation à l'air libre
DFM : Domaine Forestier National
DGM : Direction Générale de la Météorologie
DHIS : District Health Information System
DIRMINE : Direction Régionale des Mines
DIRTO : Direction Régionale du Tourisme
DRAE : Direction Régionale de l'Agriculture et de l'Elevage
DRAM : Direction Régionale de l'Artisanat et des Métiers
DRATSF : Direction Régionale de l'Aménagement du Territoire et des Services Fonciers
DREA : Direction Régionale de l'Elevage et de l'Agriculture
DREDD : Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable
DRETFP : Direction Régionale de l'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle
DRICC : Direction Régionale de l'Information, Communication et de la Culture
DRJS : Direction Régionale de la Jeunesse et du Sport
DRPPSPF : Direction Régionale de la Population, Protection Sociale et Promotion de la Femme
DRSP : Direction Régionale de la Sécurité Publique
EPM : Enquête de Population et Ménages
FDS : Force de Sécurité
FID : Fonds d'Intervention pour le Développement
FKT : Fokontany
FORMAPROD : Formation Professionnelle et d'Amélioration de la Productivité Agricole
FPBA : Fédération des Pêcheurs de la Baie d'Antongil
FPQ : Formation Professionnelle Qualifiante
GN : Gendarmerie Nationale
IF : Institution Financière
IMF : Institution de la Microfinance
INSTAT : Institut National de Statistique
ISTRCE : Institut Supérieur de Technologie Régional de la Côte-est
JIRAMA : Jiro sy Rano Malagasy
MEAH : Ministère de l'Eau, Assainissement et Hygiène
MEF : Ministère de l'Economie et des Finances
MEN : Ministère de l'Education Nationale
METFP : Ministère de l'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle

MICC	: Ministère de l'Information, Communication et de la Culture
MICS	: Enquête par Grappe à Indicateurs Multiples
MID	: Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
MINAE	: Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
MINJUS	: Ministère de la Justice
MNP	: Madagascar National Park
MSP	: Ministère de la Santé Publique
MTM	: Ministère des Transports et de la Météorologie
MTP	: Ministère des Travaux Publiques
ND	: Non déterminé
ODD	: Objectifs de Développement Durable
ODF	: Open Defecation Free
ODOF	: One District One Factory
OMC	: Organisation Mixte de Conception
ONE	: Office Nationale de l'Environnement
ONG	: Organisme Non Gouvernemental
ORE	: Office de Régulation de l'Electricité
ORT	: Office Régional du Tourisme
OSC	: Organisation de la Société Civile
PADAP	: Projet d'Agriculture Durable par une Approche Paysage
PEM	: Plan Emergence Madagascar
PIC	: Pôle Intégré de Croissance
PN	: Police Nationale
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PRDD	: Plan Régional de Développement Durable
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
PVVIH	: Personne Vivant avec le VIH
RN	: Route Nationale
RNM	: Radio Nationale Malagasy
SAVA	: Sambava – Antalaha – Vohémar – Andapa
SENVH	: Secrétaire d'Etat en charge des Nouvelles Villes et de l'Habitat
SLC	: Structure Locale de Concertation
SRAJ	: Santé de la Reproduction Adolescent et Jeunes
SRAT	: Service Régional de l'Aménagement du Territoire
STD	: Services Techniques Déconcentrés de l'Etat
TACH	: Taux d'achèvement
TBE	: Tableau de Bord Environnemental
TPI	: Tribunal de Première Instance
TTM	: Tempête Tropicale Modérée
VBG	: Violence Basée sur le Genre
VOI	: Vondron'Olona Ifotony
ZAP	: Zones d'Administration Pédagogique

Liste des tableaux

Tableau 1 : Situation de la santé par district..... 12

Tableau 2 : Situation d'établissements scolaires publics dans la région..... 13

Tableau 3 : Taux de fourniture en eau courante..... 13

Fehinkevi-panadihadiana

Ity Drafitra Fampandrosoana Lovainjafy ity dia mamaritra ireo tetik'asa isan-karazany izay everina fa hitondra fampandrosoana hoan'ny faritra sy ny olombelona ao aminy, mitanisa ireo hery rehetra tokony ho hetsehina mba hahafahana manatanteraka ireo tetik'asa isan-karazany ireo ary manome toro-lalana hoan'ny fanaovana tomban'ezaka ny firosoana amin'ny fanatratrarana ny tanjona. Izany rehetra izany dia eo ambanin'ny fitarian'ny Governoram-paritra.

Dingana maro no natao tamin'ny famolavolana ity drafitra ity ka nampandraisana anjara manokana tao anatin'izany ireo hery velona rehetra izay mandray anjara amin'ny asa fampandrosoana avy amin'ny distrika enina izay mandrafitra ny faritra Analanjirofo : fijerena ireo asa efa ataon'ny mpisehatra ato anatin'ny faritra amin'izao fotoana izao, fijerena ireo tanjon'ny Tanjon'ny Fandrosoana Lovainjafy na ODD izay mifandraika amin'izay filan'ny mponina ato amin'ny faritra, famaritana ireo tetik'asa izay heverina fa mitondra mankany amin'ny fampandrosoana lovainjafy, famaritana ireo tondro entina mandrefy ny fahatratrarana ny tanjona ary ny fandrindrana ireo asa isan-karazany ireo ao anatin'ny 7 taona ho avy.

Tsapa sy hita fa ny ankamaroan'ireo tanjon'ny ODD dia saika mahakasika ny faritra Analanjirofo avokoa. Izany dia noho izy mangetaheta fandrosoana tokoa. Tiana ny manamarika fa misedra olana maro ny faritra eo amin'ny lafiny fampandrosoana. Raha tsy hilaza afa-tsy ny resaka lalana izay tena mampikaikaika ny mponina tokoa, ny tsy fandriampahalemana eny ambanivohitra, ny tsy fahampian'ny angovo (herinaratra) izay entina manodina ny vokatra, sns.

Hatramin'ny ela, ny teny filamatry ny faritra Analanjirofo dia hoe : ***"Ovy haniry tsy tam-bato, fampandrosoana tsy mitanila."*** Ny tiana ambara dia tsotra : ny faritra Analanjirofo dia miezaka mitady ireo lalana rehetra ahafahana miroso amin'izany fampandrosoana izay tsy mitanila sy lovainjafy izay hatramin'ny ela. Ka noho izany dia lohahevitra fito lehibe no voafaritra fa ho tanterahina hoan'ny 7 taona manaraka :

- Fanatsarana ny lafin'ny fahasalamana hoan'ny daholobe ;
- Fanatsarana ny lafiny fampianarana sy fampiofanana arak'asa ;
- Fampihenana ireo tsy fitoviana ara-tsosialy, ara-ekonomika sy ara-politika eo amin'ny sokajin'olona rehetra ;
- Fampiroboroboana ny lafiny ara-ekonomika ;
- Fiarovana ny tontolo iainana sy fitantanana maharitra ireo zava-boary misy ato amin'ny faritra ;
- Fanamafisana ny fitantanam-pitondrana sy ny fahaiza-manaon'ireo vondrom-bahoaka itsinjaram-pahefana sy ireo solon-tenam-panjakana misy ato amin'ny faritra ;
- Fanatsarana ny eny antanan-dehibe.

Amin'izao fotoana izao dia efa misy asa miisa 226 no efa andala-panatanterahana mba hahafahana manatratra ireo tanjona ireo. Ary asa vaovao miisa 352 no hita ka ho atao manomboka amin'ny taona 2023 ho avy izao. Tsy ho tanteraka anefa izany raha tsy misy fiarahana mientana avy amin'ny hery velona rehetra ato anatin'ny faritra Analanjirofo. Ny ekipan'ny faritra moa hanao izay rehetra vitan'ny amin'ny fanetsehana ireo mpiara-miobona antoka isan-karazany. Fa ny tena zava-dehibe dia ny fiezahana mampidi-bola ato anatin'ny faritra. Tsara ny manamarika fa manana loharanom-bola betsaka ny faritra Analanjirofo fa mbola kely ny voaangona hatramin'izao.

Marihina anefa fa tsy ny faritra irery no manatanteraka ireo asa rehetra ireo. Fa ao koa ireo programan'asa isan-karazany izay miasa ato anatin'ny faritra, ireo fitaleavam-paritra isan-karazany, … Ka mba hahafahany faritra mandrindra izany rehetra izany dia ilaina ny hananany fitaovam-pitantanana ari-fomba.

Farany, ilaina ny fanaovana fivoriana in-droa isan-taona, miaraka amin'ireo mpisehatra rehetra, mba ahafahana mandrefy ireo dingana vita amin'ny fanatanterahana ity Drafitra Fampandrosoana Lovainjafy ity.



Résumé exécutif

Ce Plan Régional de Développement Durable (PRDD) intègre le concept de durabilité dans la définition des actions de développement à entreprendre, la détermination des moyens à mobiliser et l'utilisation des indicateurs pour mesurer et suivre les progrès. Il permettra non seulement la promotion d'un développement territorial intégré, inclusif et durable mais confortera également le leadership régional et local pour l'ancrage des ODD.

Pour ce faire, cinq étapes interdépendantes ont été adoptées. Dans un processus largement participatif et inclusif impliquant les acteurs du développement régional de toutes horizons et issus de six (6) districts d'Analanjirofo, il s'agit d'une mise en œuvre d'un exercice d'alignement des documents régionaux aux cibles ODD, d'une déclinaison territoriale de la priorisation nationale des cibles des ODD, de la définition des actions à entreprendre pour la mise en œuvre des ODD, de la définition des indicateurs de suivi des progrès au niveau régional et de la planification des actions à trois niveaux de priorités : à court, moyen et long terme.

Au vu du contexte et défis actuels du développement de la Région Analanjirofo, la quasi-totalité des cibles ODD a été prise en compte dans le plan. En effet, Analanjirofo est face à différents niveaux de problèmes l'empêchant de retrouver le chemin du développement au bénéfice de tout le monde et qui s'inscrit sur le long terme. Sans être exhaustif, il a été décrié spécifiquement la faiblesse des infrastructures de transport intra et inter-régional, l'accès à l'énergie, l'insécurité en milieu rural surtout pendant la valorisation des prix des produits de rentes, …

Actuellement, plusieurs actions réalisées et en cours de mise en œuvre contribuent déjà à l'atteinte des objectifs du développement durable dans la Région Analanjirofo. De plus, Analanjirofo a ajouté deux nouvelles cibles ODD qui ne sont pas priorisées au niveau national ; elles concernent notamment la cible 5.4 concernant la prise en compte et la valorisation des soins et travaux domestiques non rémunérés et la cible 6.b relative à l'appui et au renforcement de la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement.

Pour asseoir son développement, la Région Analanjirofo a misé sur le slogan « Ovy haniry tsy tam-bato, fampandrosoana tsy mitanila » - autrement dit, le processus de développement est incontournable et que personne n'est laissé pour compte ! Cela témoigne la volonté manifeste de la Région Analanjirofo pour mettre fin à la pauvreté et de trouver enfin le chemin du développement. Ainsi, sept axes de développement ont été définis :

- Amélioration de l'accès à la santé universelle ;
- Amélioration de l'accès de tous à l'éducation de base de qualité et la formation professionnelle ;
- Réduction des phénomènes des inégalités sociales, économiques et politiques ;
- Création d'un environnement favorable au développement de l'économie régionale ;
- Gestion durable des ressources naturelles et protection des écosystèmes ;
- Renforcement de la Gouvernance et la capacité d'intervention des CTD et STD ;
- Amélioration de l'environnement urbain.

Actuellement, 226 actions sont en cours de réalisation pour atteindre ces objectifs, avec la contribution des différents acteurs du développement régional tels que projets/programmes, différentes directions régionales, associations locales, collectivités territoriales décentralisées, l'Etat central à travers la Présidence de la République et la Région en particulier. Elles seront renforcées par 352 nouvelles actions prioritaires, à entreprendre à partir de l'année 2023. Certes, ces actions ne verront la réalité sans financement adéquat et pérenne. Ainsi, en dépit de la mobilisation des PTF, le partenariat avec la Présidence de la République et d'éventuelles coopérations décentralisées, la Région va miser sur la mobilisation de ses principales ressources financières.

Quant à la coordination de la mise en œuvre du plan, il est plus que nécessaire que la région ait une connaissance fine des intervenants et interventions dans son territoire. De plus, la mise à disposition d'un outil de pilotage et de suivi est vivement sollicitée.

En ce qui concerne le suivi des indicateurs de progrès, il est prévu d'organiser au moins deux réunions par an à l'intention des directeurs régionaux et projets / programmes.



Photo : Rakotovahiny Tsirinialna



Introduction

La quête du développement est devenue une préoccupation mondiale et Madagascar n'est pas en reste. Après plus de 60 ans d'indépendance, Madagascar n'a toujours pas trouvé le chemin de la croissance économique soutenue et d'un développement socio-économique au bénéfice du grand nombre de population, malgré la fameuse potentialité économique dont dispose le pays. La ratification internationale des Objectifs du Millénaire du Développement (OMD) en 2000 a suscité beaucoup d'intérêt pour les acteurs du développement malgache mais les résultats escomptés ne sont pas à la hauteur des attentes. Selon les analyses, ce résultat est dû au manque d'implication des autorités infra nationales dans l'identification et la mise en œuvre des actions.

C'est pour pallier cette lacune qu'ait été conçue la démarche de localisation des Objectifs du Développement Durable (ODD) dans le cadre de la mise en œuvre de l'agenda 2030. En effet, il s'agit d'impliquer les acteurs régionaux dans la démarche d'identification des cibles ODD répondant aux enjeux et défis du développement régional et de les mobiliser par la suite à la mise en œuvre des actions prioritaires identifiées.

Dans cette démarche de responsabilisation davantage des acteurs régionaux, la région Analanjirofo s'est engagée dans l'élaboration de son Plan de Développement Durable. Il s'agit d'un outil de planification des actions de développement dans les 7 ans à venir, intégrant la dimension durabilité et en cohérence avec le Plan Emergence Madagascar (PEM) et les différentes politiques sectorielles de l'Etat.



Photo : Rakotovahiny Tsirinialna



1. Présentation d'Analanjirofo

Analanjirofo fait partie des trois régions qui composent la Province de Toamasina. Elle est située sur la partie Nord-Est de la province et s'étend sur un territoire de 22 384 Km2. Elle est formée par 6 districts, à savoir Fénérive-Est, Maroantsetra, Manananara-nord, Soanierana Ivongo, Sainte Marie, Vavatenina. Elle dispose de 71 communes dont 6 urbaines et est repartie en 811 Fokontany.

La Région Analanjirofo est délimitée :

- Au nord par le district d'Antalaha (Région SAVA) ;
- Au sud par le district de Toamasina II (Région Atsinanana) ;
- A l'ouest par les districts de Mandritsara (Région Sofia), d'Andilamena et d'Ambatondrazaka (Région Alaotra Mangoro) ;
- Et à l'est par l'Océan Indien.

Le chef-lieu de la région, Fénérive-Est, est situé à 475 km au nord-est de la capitale et est relié à celle-ci par la RN2 puis la RN5.
Analanjirofo vient du mot que la région est la première productrice de girofle à Madagascar. On dit qu'elle est la capitale nationale du girofle.





2. Etat de lieu du développement de la région

Analanjirofo figure parmi les régions disposant d'un faible niveau de développement et d'une pauvreté assez élevée. En 2010, l'Indice de Développement Humain de la Région est de l'ordre 0,509 alors que la moyenne nationale de trouve à 0,533[1].

Selon le Rapport National sur le Développement Humain à Madagascar en 2010, le niveau de pauvreté dans la Région Analanjirofo touche 77% de la population, largement supérieur à la moyenne nationale (65,4%).

Ne disposant pas de chiffre à l'appui, il est difficile de se prononcer sur la situation actuelle (2022) mais avec le boom de la vanille en 2016 et la pandémie du covid-19 en 2020, cette situation semble se stabiliser.

2.1. Situation économique

La Région Analanjirofo dispose d'énormes potentialités économiques mais les activités économiques dominantes sont orientées vers l'agriculture et le tourisme. En effet, elle dispose d'une biodiversité d'une très grande richesse et d'écosystèmes terrestres et aquatiques très diversifiés.

L'agriculture occupe une part importante de la population (90,4%) et est tournée spécifiquement vers la culture des produits vivriers et produits de rente. Ces derniers concernent à la fois la culture de vanille, de cannelle et du fameux girofle dont la Région en est le lieu de production par excellence à Madagascar. En 2021, Madagascar a exporté environ 1 300 tonnes[2] de clous de girofle dont plus de 70% proviennent de la région Analanjirofo. La culture de rente occupe presque la totalité des districts mais le district de Fénérive-Est accapare une part importante de la culture de girofle. Tandis que la vanille, notamment préparée est concentrée dans les districts de Maroantsetra et Mananara-Nord. Ces derniers temps, les autres districts s'initient à la préparation de vanille. Aussi, il est à noter que les producteurs commencent à se lancer dans la promotion des produits certifiés biologiques afin d'en augmenter leur valeur ajoutée. La culture de letchis complète la liste malgré qu'elle rapporte peu pour le moment aux producteurs faute de calendrier d'achats parfois trop limité dans le temps. Ces derniers temps, certains paysans coupent leurs litchiers au bénéfice de la culture de vanille et de girofle. La vie économique régionale est tributaire du prix des produits de rente au niveau international.

En ce qui concerne la culture vivrière, on y peut trouver presque tout mais c'est le riz qui prend une proportion importante, notamment dans le district de Maroantsetra ; il est le grenier à riz de la Région. Actuellement, certains riziculteurs se lancent dans la production de « riz noir » dont la valeur marchande est inégalable. Cette dernière présente une niche à exploiter dans les années à venir.

Disposant de plusieurs attraits touristiques et des côtes maritimes de plus de 300km, le tourisme balnéaire est pratiqué de Maroantsetra à Fénérive-Est mais son lieu de prédilection se trouve à l'île Sainte-Marie. La pandémie du covid-19 depuis 2020 a mis à genoux cette activité mais elle commence à reprendre à l'heure actuelle. Avec la reprise des vols internationaux et du transport maritime vers Sainte-Marie, les opérateurs touristiques régionaux voient leur activité de prendre un nouveau souffle.

Par ailleurs, les activités de pêche sont également florissantes, notamment dans les districts de Maroantsetra, Mananara-Nord et Sainte-Marie. On y trouve à la fois de la pêche côtière et la pêche industrielle. Actuellement, plusieurs acteurs œuvrent pour rendre durable cette activité, à l'exemple de SWIOFish, Fédération des Pêcheurs de la Baie d'Antongil (FPBA), Madagascar National Park (MNP), etc. Cette activité est menacée par l'utilisation des outils de pêche non règlementaires, la surpêche et de conflits permanents entre « petits » pêcheurs et gros chalutiers de pêche au niveau de la zone de pêche.

La Région Analanjirofo dispose également d'importantes zones riches en minerais et pierres précieuses. A un moment donné, les districts de Mananara-nord et Maroantsetra furent appelés sous-région d'Ambatosoa, pour signifier qu'elle dispose de gisements de pierres précieuses. Selon les études, on y trouve différentes sortes de pierres précieuses et semi-précieuses, à l'exemple de : Cristal, Ilménite, Zircon, Monazite, Titane, Chromite, Nickel, Or, Rubis, Saphir, Cassitérite, Corindon, Xénotime, Niobium, Améthyste, Quartz fonte, Quartz avec inclusions, Citrine, Béryl, Or, Rubis, Saphir, Disthène mais, ils ne sont ni valorisés ni exploités au bénéfice du plus grand nombre des populations locales. C'est juste une poignée de personnes qui en tirent profit faute de compétences en la matière.

Ces derniers temps, il est à remarquer que les paysans de la Région commencent à s'élancer dans l'apiculture, profitant de l'existence des produits mellifères en abondance dans les contrées.
Le développement économique de la région Analanjirofo est handicapé par plusieurs paramètres mais les plus importants concernent la vétusté des infrastructures routières et de transports intrarégionaux et envers les régions environnantes, l'enclavement d'importantes zones de production, faiblesse de l'accès aux sources d'énergies fiables et la faiblesse du capital humain.

1 Bureau International du Travail (2010), Rapport National sur le Développement Humain, page 27
2 Rapport Economique, Madagascar 2021 – 2022, L'émergence Malagasy, page 38

2.2. Situation sociale

2.2.1. Démographie et population

La population totale de la région d'Analanjirofo est de 1 150 089 qui représente 4,5% de l'ensemble du nombre d'habitants dans tout le territoire malagasy dont 50,7% sont des femmes. Avec un taux d'urbanisation de 15,8 % et une densité moyenne de 53,1 habitants par Km², Analanjirofo figure parmi les régions les moins urbanisées de Madagascar et à forte densité au kilomètre carré. Comme l'ensemble de Madagascar, elle dispose d'une population jeune vu que 44,2% est âgée de 0 à 17 ans[3]. La jeunesse constitue une force pour promouvoir l'économie régionale à condition qu'elle dispose des compétences nécessaires pour entreprendre.

2.2.2. Santé

La région est en situation d'insuffisance en matière de formations sanitaires et de personnels de santé. Si on se réfère aux normes nationales de 1 médecin pour 10 000 habitants, 1 infirmier pour 5 000, la région Analanjirofo se trouve en dessous des normes ministérielles en vigueur au niveau du médecin. En effet, devant 1 150 089 habitants pour 79 médecins, Analanjirofo se trouve à 1 médecin pour 14 558 habitants. Sans parler de leur répartition spatiale, il est patent de dire que les populations de la région Analanjirofo ne bénéficient pas des soins appropriés. Cette situation est aggravée par le mauvais état des routes pour rejoindre les centres de santé de base les plus proches et la mauvaise qualité de l'offre de services du personnel médical.

Pour la santé maternelle et infantile, Analanjirofo se situe dans une situation légèrement inférieure par rapport à la moyenne nationale. La situation régionale se trouve à un taux de mortalité maternelle de 336 pour 100 000 naissances[4], un taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans de 64 pour 1 000 et un taux de mortalité néonatale de 23 pour 1 000. L'espérance de vie à la naissance régionale tourne autour de 63,82 ans (homme : 62,16, femme : 65,49)[5] contre 57 ans au niveau national.

Tableau 1 : Situation de la santé par district
(Source : DRSP Analanjirofo, 2022)

District	CHRR/CHRD	CSBII ET CSBI
Fénérive-Est	01 CHRR	31
Vavatenina	01 CHRD I	24
Soanierana Ivongo	01 CHRD I	21
Sainte Marie	01 CHRD II	11
Mananara Nord	01 CHRD II	22
Maroantsetra	01 CHRD II	31
Médecin	**Paramédical**	**Administratifs**
79	305	95

La proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié est de 49%[6], légèrement supérieur à la moyenne nationale, soit 46%. Cela témoigne le manque du personnel médical d'un côté et la faiblesse du taux de fréquentation des centres de santé d'un autre côté. Le taux de prévalence contraceptive est de 43%, légèrement au-dessus de la moyenne nationale (41% en 2021). Mais cela n'exclut pas la recrudescence des jeunes atteints du SIDA ces dernières années. La commune urbaine de Fénérive-Est à elle seule dispose de 29 Personnes Vivant avec le VIH (PVVIH) en 2022, selon les informations fournies par le Centre de Santé de Base, niveau II de Fénérive-Est. Tandis que le taux de natalité chez les adolescentes de 15 à 19 ans dans la région est de 140 pour 1 000[7], en dessous de la moyenne nationale (151 naissances pour 1 000 adolescents).

2.2.3. Nutrition

La situation de nutrition dans la région Analanjirofo est de plus en plus alarmante par rapport à la moyenne nationale. On rencontre une détérioration de la Prévalence de l'émaciation (modéré et sévère) chez les enfants de moins de 5 ans avec un taux de 11,3% tandis que le taux national est de 6%[8].

La prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans qui est à 31% tandis que la prévalence de l'émaciation (modéré et sévère) chez les enfants de moins de 5 ans est plus fragile avec un taux de 7%[9].

Cette situation peut s'expliquer par la faiblesse des productions alimentaires d'une part et la méconnaissance des compositions des mets culinaires nutritifs d'autre part, malgré que le territoire soit favorable à presque toute forme de culture vivrière. En effet, ces dernières années, la production rizicole en particulier n'a jamais pu couvrir les besoins alimentaires de l'année. A tout cela s'ajoute la capacité de préparation alimentaire.

2.2.4. Education

En matière d'éducation et de formation, Analanjirofo est face à différentes difficultés contribuant à la détérioration du système éducatif régional. Elle souffre notamment de l'insuffisance d'établissements scolaires et d'enseignants fonctionnaires. En effet, il y existe 10 576 enseignants dont seulement 5 224 sont fonctionnaires et 1 519 personnels administratifs et techniques pour 314 454 élèves inscrits. Ce manque est comblé par 5 352 enseignants non-fonctionnaires, payés notamment par les parents d'élèves.

Au niveau des centres de formation professionnelle, la région en possède six (6) et son université commence à sortir des cadres supérieurs depuis déjà deux ans.

3 MDG - INSTAT - GPH2018
4 MDG - INSTAT - GPH2018
5 MDG - INSTAT - GPH2018
6 MICS 2018
7 MICS 2018
8 MICS 2018
9 MICS 2018

Tableau 2 : Situation d'établissements scolaires publics dans la région

Niveau scolaire	Etablissements fonctionnels	Effectif
Préscolaire	1 022	44 707
Primaire	1 433	207 553
Collège	183	50 334
Lycée	24	11 860
TOTAL	**2 662**	**314 454**

(Source : DREN Analanjirofo, 2022)

Au niveau de la performance scolaire, la région d'Analanjirofo connait une légère hausse par rapport à la moyenne nationale dans l'ensemble des indicateurs. Les taux d'achèvement primaire, secondaire premier cycle et secondaire second cycle sont respectivement de 76%, 33% et de 9%. Un taux élevé de participation à l'apprentissage organisé (un an avant l'âge officiel d'entrée au primaire) à 77%. Pour le net taux de fréquentation scolarisation en primaire, secondaire niveau I, la région connait une légère hausse par rapport à la moyenne nationale avec des pourcentages respectifs de : 87%, 34%. Pour le niveau secondaire niveau II, le taux connait une nette régression à 6%[10].

Ces situations témoignent par ailleurs que malgré le manque d'enseignants fonctionnaires, la région n'a pas à déprimer sur les résultats scolaires annuels. En effet, le système éducatif régional est résilient.

2.2.5. Eau, assainissement et hygiène

En matière d'accès à l'eau et assainissement, la région d'Analanjirofo se situe dans une situation au-dessous de la moyenne nationale avec un taux de d'accès à l'eau potable de l'ordre de 40% et un taux d'assainissement de base[11] de 4%. Tandis qu'en matière d'hygiène de base[12], la région dispose d'un taux qui a progressé jusqu'à 45%, un taux largement supérieur au taux moyen national[13].

Par rapport aux infrastructures d'eau courante, principalement fournie par la JIRAMA, 60,32% des communes la région Analanjirofo ne sont pas encore desservies en eau courante. Les populations locales puissent de l'eau des fleuves et/ou puits insalubres pour leur besoin quotidien en eau.

Tableau 3 : Taux de fourniture en eau courante

Fournisseurs d'eau courante	Proportion de communes
JIRAMA uniquement	1,59 %
JIRAMA et autres fournisseurs	3,17 %
Fournisseurs autres que JIRAMA	14,29 %
Non	60,32 %
Manquant	20,63 %
Total	**100%**

2.3. Situation environnementale

2.3.1. Faune et flore

Analanjirofo dispose encore d'une importante couverture forestière par rapport aux autres régions de Madagascar qui serait estimée à 34,57 %, en comptabilisant les domaines forestiers de l'État et forêts domaniales. Cette couverture forestière est plus importante dans le district de Maroantsetra avec un taux de 59%. Mais cette couverture forestière est menacée par la déforestation, liée notamment à la pratique de cultures sur brûlis et d'exploitations illicites des bois précieux. Entre 2005 et 2019, le taux de déforestation a augmenté de l'ordre de 1,43%. Et les principaux districts concernés sont Sainte-Marie et Fénérive-Est. Des efforts ont été entrepris ces dernières années, sous l'égide de la Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable (DREDD), pour renverser cette tendance par la pratique du reboisement massif et la promotion de sources d'énergies alternatives. Il faut attendre une décennie pour apprécier les impacts des actions entreprises.

Actuellement, la Région Analanjirofo compte 44 sites de Domaine Forestier National (DFN) pour une superficie totale de 1 027 201,95ha, localisées dans les 6 Districts et 236 763ha par délégation de gestion par Transfert de gestion aux communautés locales. Ces réserves constituent une bouffée d'oxygène pour préserver les faunes et flores régionales.



10 MICS 2018
11 Les services d'assainissement de base font référence à l'utilisation d'installations sanitaires améliorées qui ne sont pas partagées avec d'autres ménages.
12 Un service d'hygiène de base fait référence à la disponibilité d'une installation de lavage des mains sur place avec de l'eau et du savon. Les installations de lavage des mains peuvent être fixes ou mobiles et comprennent un lavabo avec de l'eau du robinet, des seaux avec des robinets, des robinets de récupération (tippy-taps) et des pichets ou bassins conçus pour le lavage des mains. Le savon comprend les barres de savon, le savon liquide, le détergent en poudre et l'eau savonneuse, à l'exclusion des cendres, de la terre, du sable et des autres produits de lavage des mains.
13 MICS 2018

2.3.2. Le climat

Cette région située au nord-est du pays est soumise à une influence océanique et à une pluviométrie très élevée. C'est l'une des plus humides de Madagascar, avec une moyenne annuelle des précipitations autour de 2 000 mm. Le climat de la région appartient au climat de la côte-est de Madagascar qui est du type tropical chaud et humide avec une forte pluviométrie, influencé par le vent du secteur Est, vent d'Alizé. Elle reçoit presque tout au long de l'année une précipitation caractéristique de la région intertropicale humide, occasionnée par sa position naturelle, exposée au vent d'Est, et borde l'Océan Indien. La pluviométrie est répartie entre 180 et 300 jours par an. Durant l'été austral, entre mois d'octobre et mois de mai, la région reçoit de très forte précipitation avec une moyenne mensuelle pouvant aller de 80 à 160 mm.

Ce climat, jugée parfois capricieux par des non habitués, permet de développer différentes cultures tropicales. Actuellement, différentes cultures maraîchères commencent à se développer en exploitant les opportunités offertes par ce climat.

2.3.3. Hydrologie

Avec une forte densité pluviométrique de la côte Est de Madagascar, la Région Analanjirofo est riche en divers fleuves et cours d'eau. La densité des cours d'eau varie d'un district à un autre ; ainsi, ceux de Vavatenina et Sainte-Marie sont les moins importants tandis que le district de Maroantsetra détient 36 % du nombre de fleuves et rivières de la région. La Région Analanjirofo est ainsi parsemée d'un réseau hydrographique dense dont l'importance varie d'un district à un autre. La Région comprend 15 fleuves, 16 rivières et 22 chutes d'eau. Les districts de Maroantsetra et de Mananara Nord, à eux seules, disposent de 10 fleuves, 5 rivières et 10 chutes d'eau ; il existe un lac du nom de Tampolo, situé à 15 km au nord du district de Fénérive-Est.

Selon l'Office de Régulation de l'Electricité (ORE) en 2021, Analanjirofo dispose de trois sites hydroélectriques aménageables, à savoir Vohibato, Ambodiriana et Saranambana. Ils peuvent produire jusqu'à 19,39 Mégawatts de l'électricité.

2.3.4. Risques et catastrophes

De par sa localisation géographique, la région Analanjirofo doit faire face presque chaque année aux cyclones et inondations violents. Le cyclone tropical le plus dévastateur qui a causé le plus de dégâts dans la région était le cyclone Géralda du 11 Mars 1994. Ces catastrophes naturelles ravagent plusieurs surfaces de cultures, maisons d'habitations, bureaux administratifs, … et rendent pauvres nombreux ménages. Pour y faire face, la région dispose d'un plan de contingence pour les risques et catastrophes, élaboré conjointement par le Comité Régional de Gestion de Risque et Catastrophe (CRGRC) et le Bureau National de Gestion des Risques et Catastrophes (BNGRC).

Les autres catastrophes qui menacent la région sont les incendies et la sècheresse. Jusqu'à maintenant, seules les villes de Fénérive-Est et Sainte-Marie disposent d'un service de pompier pour faire face aux incendies urbains. En ce qui concerne celui de Fénérive-Est en particulier, les pompiers ne peuvent pas accéder dans les fonds des quartiers en cas d'incendie parce que la quasi-totalité des ruelles a été occupée illicitement par des habitations.

2.4. Situation de la Gouvernance locale

La Région Analanjirofo n'a pas échappé au phénomène d'insécurité qui sévit à Madagascar depuis quelques années. Elle est beaucoup plus intense pendant l'amélioration du prix de la vanille. Outre les vols sur pied de vanille verte perpétrée par des jeunes délinquants locaux sans emploi, des bandits venant des quatre coins de l'île y viennent pour attaquer, à main armée, des gros producteurs de vanille. Face aux manques des moyens à la disposition des forces de l'ordre et une méfiance envers la justice, chaque village s'organise pour mettre en place un comité local de sécurité dont la principale mission est de contribuer à la sécurisation de la plantation de vanille. La Région, de son côté, a mis en place un « DINA » dont l'efficacité reste encore à prouver. Il faut signaler que des phénomènes de maltraitance et de viols des enfants ont pris une ampleur durant cette année 2022. Depuis le début de l'année, on recense déjà 28 cas de viols signalés auprès du Tribunal de Première Instance (TPI) de Fénérive-Est.

En matière de développement communal, la quasi-totalité des 71 communes de la Région Analanjirofo doit faire face à un manque permanent des recettes permettant d'assurer à la fois leur fonctionnement (paiement des salaires du personnel notamment) et de financer des actions de développement. Des ressources sont disponibles mais les capacités techniques et organisationnelles à les mobiliser font défaut.

Dans le domaine de la corruption, l'ensemble des six districts trouve qu'elle constitue un fléau pour la région. Elle provient de la conjonction de plusieurs paramètres et que tout un chacun en est responsable. Ce phénomène touche particulièrement les services du domaine et topographique et le transport routier.

Il faut noter également qu'Analanjirofo figure parmi les régions à faible taux d'administration (6‰)[15] au même titre que la région Androy. Plusieurs services territoriaux des ministères centraux y sont absents, pour ne citer que le service de sécurité routière à Maroantsetra, la circonscription topographique et domaine à Mananara Nord, Sonierana Ivongo et Vavatenina, etc. A noter que les Services Techniques Déconcentrés de l'Etat (STD) présents sur place sont dépourvus des moyens (matériels, financiers et humains) leur permettant d'assumer correctement leur mission.

15 Résultats de l'étude faite par le Ministère de la Fonction Publique et des Lois Sociales en 2009

3. Vision 2030 de la région Analanjirofo

La vision du Plan Régional du Développement Durable exprime un futur idéal qu'Analanjirofo souhaite atteindre. C'est de cette vision partagée que découlent les grandes orientations et les objectifs du plan.

Ainsi, en 2030, **« Analanjirofo, une région attractive, valorisant ses potentialités pour un développement participatif, harmonieux, durable de son territoire et de sa population »**.

4. Orientations du développement de la région Analanjirofo

Pour atteindre le développement durable de la région Analanjirofo, sept grandes orientations ont été retenues. Ces orientations sont en adéquation avec la vision du plan, les enjeux et défis du développement régional et se déclinent sous forme d'objectifs opérationnels qui permettront de répondre aux différents problèmes identifiés lors des ateliers de consultation des acteurs régionaux.

Toutes les actions formulées dans ce plan sont issues des longues discussions et concertations des acteurs régionaux présents lors des réunions de consultation qui se sont déroulées à Foulpointe le 24, 25, 26 août 2022 et 29, 30 septembre 2022.

Orientation 1 : Garantir l'accès à la santé universelle des populations urbaines et rurales

Cette orientation a pour objectifs de :

- Réduire de manière substantielle la mortalité maternelle
- Eliminer toute forme de décès évitables
- Réduire les maladies transmissibles et non transmissibles
- Réduire le taux de mortalité dû à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale
- Promouvoir la planification familiale
- Améliorer l'accès à l'eau potable
- Améliorer l'accès à des services d'assainissement et d'hygiène adéquat et mettre fin à la défécation en plein air
- Assurer une gestion intégrée des ressources en eau.

Ces objectifs contribuent à l'atteinte du « Velirano 5 – La santé pour tous » du Plan Emergence Madagascar (PEM).

Orientation 2 : Améliorer l'accès à l'éducation, l'enseignement technique et la formation professionnelle

Cette orientation a pour objectifs de :

- Assurer l'obtention d'une identité juridique pour les enfants en âge de scolarisation
- Assurer l'accès de tous à un enseignement primaire et secondaire de qualité
- Soutenir la prise en charge de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité
- Encourager l'accès de tous à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, universitaire, de qualité et d'un coût abordable
- Eliminer les inégalités d'accès entre les sexes et les catégories sociales dans le domaine de l'éducation
- Renforcer les capacités à lire, écrire et compter pour tous les jeunes et une proportion d'adultes, sans distinction
- Garantir l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable

Ces objectifs contribuent à la réalisation du « Velirano 4 – L'éducation pour tous » du PEM.



Orientation 3 :
Réduire les phénomènes des inégalités sociales, économiques et politiques

Cette orientation a pour objectifs de :
- Mettre en place des systèmes de protection sociale pour tous
- Renforcer la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques
- Lutter contre le travail forcé, l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains
- Lutter contre les violences envers les femmes
- Eliminer le mariage précoce des enfants
- Promouvoir la participation des femmes dans la vie politique, économique et publique

Ces objectifs contribuent à la mise en œuvre du «Velirano 8 – L'appui aux femmes, aux jeunes et aux plus démunis pour une nation émergente» du PEM.

Orientation 4 :
Créer un environnement favorable au développement de l'économie régionale

Cette orientation a pour objectifs de :
- Réaliser la formation professionnelle des jeunes hommes et jeunes femmes
- Améliorer l'accès à l'énergie, à un coût abordable, afin de pouvoir développer différentes catégories activités nécessitant l'électricité
- Améliorer la productivité économique des secteurs à forte valeur ajoutée
- Promouvoir l'entrepreneuriat
- Soutenir le tourisme régional
- Améliorer la circulation des biens et des personnes
- Promouvoir l'industrialisation durable
- Accroître l'accès des PME aux services financiers.

Ces objectifs s'inscrivent dans le socle « Economique et Croissance accélérée » du PEM et contribuent à la réalisation des :
- Velirano 2 : L'énergie et l'eau potable pour tous
- Velirano 6 : L'emploi décent pour tous
- Velirano 7 : L'industrialisation de Madagascar et l'émergence économique
- Velirano 9 : L'autosuffisance alimentaire et l'émergence du secteur agricole moderne.

Ils s'inscrivent également dans les projets phares n°3, 4, 5, 6, 7 et 8 du PEM[16].

Orientation 5 :
Gérer, de manière durable, les ressources naturelles et protéger les écosystèmes

Cette orientation a pour objectifs de :
- Augmenter l'utilisation des énergies renouvelables
- Assurer une gestion durable et utilisation rationnelle des ressources naturelles
- Améliorer l'accès aux informations et connaissances nécessaires au développement durable
- Renforcer la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques
- Prévenir et réduire la pollution marine
- Protéger les écosystèmes marins et côtiers
- Réglementer la pêche et arrêter la surpêche
- Préserver, restaurer et exploiter, de manière durable, les écosystèmes terrestres
- Gérer, de manière durable, tous types de forêts et mettre un terme à la déforestation
- Restaurer les sols dégradés par les inondations
- Protéger la biodiversité et les espèces menacés

Ces objectifs contribuent à la mise en œuvre du «Velirano 10 : Gestion durable des ressources naturelles» du PEM.

Orientation 6 :
Renforcer la Gouvernance et la capacité d'intervention des CTD et STD

Cette orientation a pour objectifs de :
- Lutter contre l'insécurité
- Eliminer la maltraitance, l'exploitation et la traite des enfants
- Promouvoir l'Etat de droit et l'accès équitable à la justice
- Lutter contre la corruption
- Appuyer les STD et CTD à mieux assurer leurs missions
- Promouvoir la participation citoyenne au développement

Ces objectifs contribuent à la mise en œuvre du pivot « Gouvernance » du PEM relatifs aux :
- Velirano 1 : La paix et la sécurité, une priorité
- Velirano 3 : Lutte contre la corruption et le renforcement de la performance de l'administration publique
- Velirano 12 : L'autonomie et la responsabilisation des CTD

Orientation 7 :
Améliorer l'environnement urbain

Cette orientation a pour objectifs de :
- Améliorer l'accès au logement et assainir les quartiers de taudis
- Améliorer l'accès au système de transports sûrs
- Urbaniser les principales villes
- Préserver le patrimoine culturel
- Gérer la production et la valorisation des déchets urbains.

Ces objectifs contribuent à la réalisation du « Velirano 11 : La modernisation de Madagascar » et s'inscrivent dans le projet phare n°2 du PEM.

16 3 : Développement industriel ; 4 : augmentation de l'offre énergétique ; 5 : développement du secteur extractif ; développement du secteur touristique ; 7 : développement du secteur agricole ; 8 : valorisation du capital humain.



Photo : Ny Aina Tsiory Andriantsoarana

5. Cibles et actions à entreprendre par orientation

Selon l'article 29 de la loi organique 2014 - 018, les Régions ont une vocation essentiellement économique et sociale. En collaboration avec les organismes publics et privés, les Régions dirigent, dynamisent, coordonnent et harmonisent le développement économique et social de l'ensemble de leur ressort territorial et assurent la planification, l'aménagement du territoire et la mise en œuvre de toutes les actions de développement. Ainsi, pour la mise en œuvre du présent plan de développement durable, la Région Analanjirofo aura comme mission de :

- Réaliser directement des actions sous ses compétences, avec ses ressources propres et/ou en partenariat technique avec les PTFs ;
- Assurer la coordination des interventions des projets/programmes, secteur privé et services techniques déconcentrés de l'Etat. Dans ce cas, elle met en place des conditions nécessaires et suffisantes pour que les actions se réalisent.

5.1. Garantir l'accès à la santé universelle des populations urbaines et rurales

Il s'agit de mettre en œuvre des actions permettant à chaque catégorie de personnes de bénéficier des services adéquats de santé dont elles ont besoin sans se heurter à des difficultés financières.

5.1.1. Réduire la mortalité maternelle

Il faut s'assurer que les mères obtiennent les soins nécessaires lors de leur accouchement. Il est préférable qu'elles viennent dans des centres de santé équipés disposant du personnel qualifié. Au pire des cas, que les prestations des matrones soient sécurisées.

Cible 3.1

D'ici 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes



Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
• Ratio de mortalité maternelle pour 100 000 naissances vivantes (Proportion de décès maternel : CSB)	0,02%	0,01%	DHIS2
• Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	35%	41%	DRSP
• Taux de couverture sanitaire	100%[17]	100%	DHIS2

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Renforcer la collaboration entre le personnel médical qualifié et les matrones	Commune, CSB, DRSP			
2- Recadrer les matrones de proximité en matière de prévention et contrôle des infections (PCI)	Commune, CSB, DRSP			
3. Renforcer l'IEC/CCC en termes de consultation prénatale et accouchement au niveau des CSB	Commune, fokontany, CSB, DRSP			
4. Construire de CSB fonctionnel pour les zones enclavées après identification des fokontany qui en ont besoin.	Commune, fokontany, CSB, DRSP			
5. Appuyer techniquement les Centres de Santé construits par les communautés	Commune, CSB, DRSP			
6. Renforcer la collaboration entre les CSB et les cases sanitaires en matière de rapportage des données.	CSB, DRSP			

5.1.2. Eliminer les décès évitables des nouveaux nés

Il comprend à la fois les actions de prévention et de traitement en cas difficultés lors des accouchements.

Cible 3.2

D'ici à 2030, éliminer les décès évitables des nouveaux nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1.000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1.000 naissances vivantes au plus



17 Ce chiffre signifie que tous les centres de formation sanitaires sont fonctionnels

Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
• Taux de mortalité néonatale (Proportion de décès néonatale)	0,43%	0%	DHIS2 CSB

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Réaliser un dialogue communautaire à travers l'approche Bemiray du Ministère.	MSP, DRSP			
2. Sensibiliser les parents à accoucher au niveau des Centres de Santé	MSP, DRSP, MEN, DREN			
3. Impliquer les leaders communautaires dans la sensibilisation des parents	DRSP, Commune, Région			
4. Encourager les personnels de santé à faire le transfert de compétence après des thématiques de formation et de mettre à jour le niveau de connaissance (Etude post universitaire, Salon de la médecine…)	MSP, DRSP			
5. Sensibiliser sur la CPN régulière	DRSP, Commune, Région			
6. Equiper le service de maternité en matériels de réanimation néonatale	MSP, DRS			
7. Equiper le service de pédiatrie en matériel de néonatalogie (table chauffante, couveuse, appareil pour la photothérapie…).	MSP, DRSP			

5.1.3. Réduire les maladies transmissibles et non transmissibles

Il concerne trois principales maladies : le paludisme, la tuberculose et les maladies sexuellement transmissibles.

Cible 3.3

D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles



Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
• Nombre de nouvelles infections à VIH pour 1 000 personnes parmi les principaux groupes séronégatifs de la population (Proportion clients dépistés VIH+ / CSB)	1,5%	0,5%	DHIS2 CSB
• Taux d'incidence paludisme pour 1 000 habitants par an	34 pour 1000	25 pour 1000	DHIS2

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Faire le dépistage de masse surtout les professionnels du sexe (boite de nuit) et les jeunes	DRSP, Région, Communes			
2. Renforcer la sensibilisation des jeunes sur les Maladies Sexuellement Transmissibles	DRSP, Région, communes			
3. Augmenter le nombre de CDT dans chaque district (dotation des microscopes et formation des chefs CSB en matière de manipulation de ces derniers)	DRSP, Région, communes			
4. Poursuivre la campagne de distribution de Moustique Imprégné d'Insecticide (MID) et la Pulvérisation Intra-Domiciliaire (PID)	MSP, DRSP, Région, communes			
5. Redynamiser et faire l'extension de coins jeunes	DRSP, DRJS, Région			
6. Augmenter le nombre des centres de santé amis des jeunes	DRSP, DRJS, Région			
7. Sensibiliser les jeunes en vue de l'émergence inclusive et durable de communauté de base	DRSP, DRJS, Région			
8. Approvisionner en médicaments contre la tuberculose dans le CDT	MSP, DRSP			
9. Renforcer en nombre et former sur les tas les agents communautaires (tuberculose)	MSP, DRSP, commune			
10. Renforcer l'assainissement de base au niveau des villages	DRSP, communes			

5.1.4. Réduire le taux de mortalité dû à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale

Actuellement, l'accident vasculaire cérébrale (AVC) constitue l'une des maladies non transmissibles qui tuent plusieurs personnes. Le combattre implique la réalisation d'actions de prévention et la mise à disposition des moyens humains et matériels régionaux pour y faire face.

Cible 3.4

D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être



Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
• Taux de mortalité spécifique AVC en milieu hospitalier (Proportion de décès par AVC en milieu hospitalier / CHRD)	13,8%	0%	DHIS2
• Infrastructures de prise en charge correcte des troubles mentaux	0	2	DRSP

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Créer un service psychiatrique au niveau du CHRR	MSP, DRSP			
2. Renforcer l'IEC, CCC sur les mesures de prévention de l'HTA	MSP, DRSP			
3. Former systématiquement le personnel de santé en matière de l'AVC par les spécialistes à la matière (une fois par an)	MSP, DRSP			
4. Doter de scanner au moins le CHRR de Fénérive-Est	MSP, DRSP			
5. Créer un service spécialisé en AVC au niveau du CHRR	MSP, DRSP			

5.1.5. Promouvoir la planification familiale

Le principal objectif est d'éviter le nombre d'enfants non désirés au niveau des jeunes et que la naissance soit en cohérence avec les ressources disponibles.

Cible 3.7

D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux



Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
• Proportion de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale	39,3%	45%	DHIS2

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Couvrir les 4 Districts en coins jeunes	DRJS, DRSP, Région			
2. Informer – sensibiliser les jeunes et adolescents non scolarisés et scolarisés sur les méfaits du mariage et de la grossesse précoces	DRJS, DRSP, Région, OSC			
3. Assurer la disponibilité des intrants en Planification Familiale (PF) dans la formation sanitaire (acheminement, approvisionnement, commande, stock…)	MSP, DRSP			
4. Réaliser une campagne de sensibilisation de masse et de counselings de jeunes avec la thématique de Santé de Reproduction des Adolescents et Jeunes (SRAJ)	DRSP, Région			

5.1.6. Améliorer l'accès à l'eau potable

L'eau est la vie. Analanjirofo en dispose en quantité suffisante mais sa potabilité pose problème. L'objectif ici est d'assurer que tous les ménages puissent avoir de l'eau potable pour la boisson et la lessive. Cela permettra de réduire de manière substantielle le nombre des maladies d'origine hydrique.

Cible 6.1 — **D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable**

Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
• Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité	26,93%	60%	DREAH
• Taux de desserte en eau potable en milieu urbain	29,09%	A identifier	DREAH
• Taux de desserte en eau potable en milieu rural	26,55%	A identifier	DREAH
• Taux de desserte en eau potable	34%	60%	DREAH

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Construire des nouveaux ouvrages d'adduction d'eau potable (AEP) pour les districts ayant moins d'infrastructure voire n'ayant pas d'infrastructure (en se basant de la cartographie existante actualisée)	CTD			
2. Réhabiliter les ouvrages d'AEP dans les six (06) districts	CTD			
3. Assurer la couverture totale en eau potable de la commune rurale Mahanoro et Maromitety	CTD			
4. Suivre, de manière régulière (trimestriel), le fonctionnement des systèmes d'AEP existants	DREAH, CTD			
5. Réhabiliter et étendre les réseaux d'AEPG de Mananara-Nord et Maroantsetra	DREAH, CTD			
6. Effectuer un plaidoyer auprès des PTF intervenants dans le secteur	DREAH, Région			

5.1.7. Améliorer l'accès à des services d'assainissement et d'hygiène adéquat et arrêt de la défécation en pleine air

Ici, l'assainissement concerne spécifiquement l'utilisation des latrines améliorées et l'arrêt de la défécation à l'air libre. Plusieurs efforts ont été déployés à cet effet et ils méritent d'être renforcés et poursuivis.

Cible 6.2 — **D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquat et mettre fin à la défécation en pleine air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et de celles en situation vulnérable**

Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
• Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité	ND	90%	DREAH
• Taux d'utilisation de latrine basique	32%	90%	DREAH
• Taux des communes ODF	21%	90%	DREAH

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Construire des blocs sanitaires et latrines aux normes dans des lieux publiques	CTD			
2. Sensibiliser les populations à l'utilisation des latrines et sur les méfaits et impacts de la défécation à l'air libre (DAL)	DREAH, CTD, OSC			
3. Suivre le fonctionnement et réhabiliter les infrastructures existantes	DREAH, CTD			
4. Sensibiliser les populations sur l'intérêt d'utiliser des services d'assainissement gérés en toute sécurité	DREAH, CTD, OSC			
5. Certifier les 53 communes ODF dans la Région	MEAH, DREAH			
6. Sensibiliser les autres communes non ODF	DREAH, CTD			
7. Vulgariser les latrines améliorées à faible coût sur la base de l'expérience de l'ONG Saint Gabriel	DREAH			
8. Encourager les ménages à l'utilisation de latrine avec DLM à travers des activités CLTS de toutes les communes dans la Région	DREAH, CTD			

5.1.8. Assurer une gestion intégrée des ressources en eau

Disposer de l'eau potable est une étape importante mais garantir son approvisionnement constitue sa pérennisation. Ainsi, il est primordial d'assurer une bonne gestion des ressources en eau et des points d'eau.

Cible 6.5

D'ici à 2030, assurer la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient



Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
• Pourcentage de bassins hydriques disposant d'un cadre règlementaire	0	50%	DREAH
• Proportion d'administrations locales ayant mis en place des politiques et procédures opérationnelles encourageant la participation de la population locale à la gestion de l'eau et de l'assainissement	ND	90%	DREAH

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Sensibiliser les acteurs concernés par le secteur « eau » sur la protection des ressources en eau	DREAH, CTD			
2. Mettre en place des Périmètres de Protection Eloignés (PPE) des sources d'eau	DREAH, CTD			
3. Mettre en place des Périmètres de Protection Rapprochés (PPR) des sources d'eau	DREAH, CTD			
4. Former les Comités « Eau – Assainissement – Hygiène » sur leurs missions, fonctions et tâches en matière de gestion des points d'eau	DREAH, CTD			

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
5. Intégrer les associations dans l'élaboration de la politique d'amélioration de gestion de service de l'eau au niveau de la structure locale de concertation (SLC) de la commune	DREAH, CTD, SLC			
6. Former les gestionnaires des services d'alimentation existants sur la protection des sources d'eau	DREAH			
7. Déléguer la gestion des points d'eau au secteur privé				
8. Effecteur un plaidoyer au niveau du ministère sur l'accélération de procédures de contractualisation de gestion	DREAH, prestataires			
9. Encourager les gestionnaires des points d'eau à effectuer un rapport régulier auprès de la commune et de la DREAH	DREAH			



Photo : Rakotovahiny Tsirinialna

5.2. Améliorer l'accès à l'éducation, l'enseignement technique et la formation professionnelle

L'éducation est un droit fondamental pour tous. Elle fait partie des armes puissantes pour vaincre la pauvreté et promouvoir le développement. En effet, l'éducation contribue à l'amélioration de la santé, à la préservation de l'environnement et la stabilité sociale. Pour ceux ou celles qui n'ont pas eu la possibilité de poursuivre dans le circuit classique, une opportunité de formation professionnelle sera mise à leur disposition.

5.2.1. Assurer l'obtention d'une identité juridique pour les enfants en âge de scolarisation

L'accès à l'identité juridique contribue à la fois à l'accès à l'éducation pour nombreux enfants et offre une opportunité pour les jeunes de plus de 18 ans de participer à la vie politique du pays, notamment aux élections. Par conséquent, elle contribue également à l'amélioration de la gouvernance locale.

Cible **16.9**

D'ici 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances.



Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
• Proportion de la population disposant d'acte d'Etat civil	ND	100%	Communes
• Proportion des personnes de plus de 18ans disposant d'une carte d'identité nationale	ND	100%	Districts

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Accompagner la mise en œuvre du programme du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation en matière de jugement supplétif foraine	MID, TPI, Commune			
2. Former les agents impliqués dans l'Etat civil sur leur mission, fonction et tâches	MID			
3. Renforcer la collaboration entre Agents Communautaires et matrones en matière de déclaration de naissances	Maires et Chefs FKT			
4. Augmenter le nombre des agents d'Etat civil au niveau des communes	Maires et Conseils Communaux			
5. Organiser des sessions de jugement supplétif foraine pour tout âge	MID, TPI			
6. Digitaliser le Service de l'Etat Civil et de la CIN	MID			

5.2.2. Assurer l'accès de tous à un enseignement primaire et secondaire de qualité

Il consiste à mettre aux normes le nombre de salles de classe et l'effectif des enseignants par rapport au nombre des élèves. De plus, il s'agit de mettre en place également des matériels didactiques permettant aux élèves de mieux apprendre.

Cible 4.1

D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit, et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles



Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
• Proportion d'élèves de T6 atteignant le seuil suffisant en lecture	16,9% Garçons 28,1% Filles	35% Garçons 40% Filles	DREN
• Proportion d'élèves de T6 atteignant le seuil suffisant en mathématiques	3,9% Garçons 9% Filles	10% Garçons 30% Filles	DREN
• Taux d'Achèvement (TAch) du primaire de 6A	75,9%	90%	DREN
• Taux d'Achèvement (TAch) du collège (Enseignement général) • Taux d'Achèvement (TAch) du collège (CFP)	25,6% 83.74%	50%	DREN, DRETFP
• Taux d'Achèvement (TAch) du Lycée	17,9%	40%	DREN
• Taux brut de scolarisation (primaire)	89% Garçons 84,6% Filles	100% Garçons 100% Filles	DREN
• Taux brut de scolarisation (collège)	26,5% Garçons 41,1% Filles	50% Garçons 60% Filles	DREN
• Taux brut de scolarisation (lycée)	7,1% Garçons 4,3% Filles	30% Garçons 20% Filles	DREN, DRETFP

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Mettre en adéquation le nombre des salles de classe par rapport au nombre d'enfants scolarisables	MEN, DREN, CISCO, ZAP			
2. Mettre en adéquation le nombre d'enseignants par rapport au nombre d'enfants par salle de classe	MEN, DREN, CISCO, ZAP			
3. Mettre en place des Centres de lecture (Bibliothèques …) au niveau des écoles primaires publiques (EPP)	MEN, DREN, CISCO, ZAP			
4. Former les enseignants au niveau des EPP (Malette Mathématiques)	MEN, DREN, CISCO, ZAP			
5. Redéfinir les rôles et attributions des Chefs ZAP	MEN, DREN, CISCO, ZAP			
6. Réaliser une activité d'éducation parentale	MEN, DREN, CISCO, ZAP, OSC			
7. Mettre en place des mesures d'accompagnement (Physique, morale) pour les élèves	MEN, DREN, CISCO, ZAP, OSC			

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
8. Regrouper les parents d'élèves, à raison d'une fois par mois, au niveau de chaque établissement scolaire	MEN, DREN, CISCO, ZAP, OSC			
9. Effectuer une éducation sexuelle et en civisme pour les adolescents	MEN, DREN, CISCO, ZAP, OSC			
10. Doter les Centres de Lectures en livres.	MEN, DREN, CISCO, ZAP, OSC			
11. Mettre en place des cantines scolaires au niveau des établissements scolaires	MEN, DREN, CISCO, ZAP, OSC			

5.2.3. Soutenir l'accès de tous à une prise en charge de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité

L'éducation préscolaire constitue un préalable pour les enfants avant de rentrer à l'EPP. L'objectif est d'harmoniser l'éducation préscolaire au niveau de chaque EPP et que les services offerts sont de qualité.

Cible 4.2

D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès au service de développement et de prise en charge de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire.



Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
• Pourcentage d'enfants de 3 à 5 ans fréquentant un centre préscolaire	42,97%	60%	DREN

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Créer au niveau de chaque EPP une école réservée à la petite enfance	MEN, DREN			
2. Doter des matériels et équipements appropriés au niveau de chaque école préscolaire	MEN, DREN			
3. Mettre en place des cantines scolaire dans les écoles préscolaires	MEN, DREN			

5.2.4. Encourager l'accès de tous à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, universitaire, de qualité et d'un coût abordable

Il promeut une formation technique et professionnelle permettant aux auditeurs de verser directement dans la vie active au terme de leurs formations.

Cible 4.3

D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les femmes et tous les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.



Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
• Taux brut de scolarisation au lycée technique et professionnel	ND	95%	DRETFP

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Construire des nouveaux bâtiments scolaires pour les lycées techniques professionnelles (LTP) : Vavatenina 2 Salles, Maroantsetra 4 salles de classe	DRETFP			
2. Opérationnaliser les 3 Centres de Formation Professionnels publics (Maroantsetra 1, Mananara Nord, Fénérive-Est) et deux 02 en cours d'ouverture (Soanierana 1, Sainte Marie 1)	DRETFP			
3. Encadrer les apprenants sur le choix de leur projet et à la réalisation de leur projet	DRETFP			
4. Offrir une formation gratuite (AMB au public)	DRETFP			
5. Faciliter l'accès à la formation professionnelle : réduction des coûts de formation, création des établissements	DRETFP			
6. Faciliter l'ouverture des CFP Privées (Traitement des Dossiers Techniques)	METFP/DRETFP			
7. Construire un bâtiment à deux salles au LTP de Fénérive-Est	DRETFP-LTP-MARCQ MADAGASCAR Association construisons pour Madagascar			

5.2.5. Elimination des inégalités entre les sexes et les catégories sociales dans le domaine de l'éducation

L'arrêt de toute forme de discrimination entre filles et garçons en matière d'accès à l'éducation constitue une issue pour assurer un accès de tous les enfants à l'éducation de base. Que les parents cessent de disqualifier volontairement leurs filles au bénéfice des garçons pour l'accès à l'éducation de base.

Cible **4.5**

D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle



Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
• Indice de parité (hommes/femmes) au secondaire (CFP et LTP publics)	0,25	0,75	DRETFP
• Indice de parité (femmes / hommes) au primaire	0,95	1	DREN
• Indice de parité (femmes/hommes) au secondaire	0,99	1	DREN
• Indice de parité (femmes/hommes) au Lycée	0,98	1	DREN

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Informer les jeunes sur les offres de formation professionnelle disponibles	DRETFP-ETFP			
2. Organiser une émission hebdomadaire sur la formation professionnelle	DRCC-DRETFP			
3. Sensibiliser la population sur l'approche genre	DRETFP, DREN			
4. Sensibiliser les parents sur l'importance de l'éducation de leurs enfants, sans distinction de sexe	DRPPSPF, OSC			

5.2.6. Renforcer les capacités à lire, écrire et compter pour tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, sans distinction

Il s'agit d'offrir une deuxième chance pour apprendre à lire, écrire et compter pour les personnes qui ont quitté trop tôt l'école ou qui n'ont pas eu la chance d'aller à l'école dans le passé.

Cible **4.6**

D'ici à 2030, faire en sorte que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter



Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
• Pourcentage de la population d'un groupe d'âge donné ayant les compétences voulues a au moins un niveau d'aptitude fixé a) en alphabétisme et b) numérative fonctionnelle	15%	30%	DREN

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Organiser un programme régional d'alphabétisation fonctionnelle	DREN			
2. Mener une éducation parentale	DREN			

5.2.7. Garantir l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable

La mise en œuvre du développement durable nécessite un changement de comportement au niveau de chaque individu afin qu'on puisse atteindre les objectifs assignés. Ainsi, il est nécessaire que chaque individu ait ce reflexe dans tout ce qu'il entreprenne.

Cible **4.7**

Cible 4.7 : D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.



Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
• Pourcentage des élèves du collège (public et privé) ayant acquis les connaissances sur les concepts "Education à l'environnement et au développement durable"	20%	40%	DREN

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Redynamiser la cellule environnementale au niveau de chaque établissement scolaire	DREN, DREED, Ecoles			



5.3. Réduire les phénomènes des inégalités sociales, économiques et politiques

Les inégalités sont un marqueur d'un système économique défaillant. Elles entraînent certaines catégories de personnes dans un cercle vicieux de pauvreté. Pour le combattre, il faut dans un premier temps procéder à la prise en charge de cette catégorie de personnes tout en luttant sur ses principales sources.

5.3.1. Mettre en place des systèmes de protection sociale pour tous

Ces derniers temps, des ménages vulnérables ont bénéficié du Fonds Social de Sécurité. Il a permis d'atténuer les impacts négatifs de la pandémie du Covid-19, les effets négatifs des cyclones successives pour les populations de la ville de Fénérive-Est. Dans l'avenir, l'élargissement de ce soutien à d'autres ménages nécessiteux dans d'autres villes constitue la priorité d'Analanjirofo.

Cible 1.3

Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptées au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient

Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
• Proportion de la population bénéficiant le Fonds Social de Sécurité	3,70 %[18]	100%	DRPPSPF
• Nombre des communes bénéficiant le Fonds Social de Sécurité	9	71	DRPPSPF

18 Actuellement, seulement 324 188 personnes bénéficient du Fonds Social de Sécurité

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Effectuer un recensement des personnes/ménages vulnérables dans tous les districts de la Région	DRPPSPF, FID			
2. Etendre les filets sociaux de sécurité au niveau de 06 districts de la région Analanjirofo	DRPPSPF, FID			

5.3.2. Renforcer la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques

Chaque année, plusieurs personnes sont décédées et/ou ont subi des dégâts matériels à cause des catastrophes naturelles. Ces dernières sont davantage ravageuses entrainant les populations dans une situation de pauvreté absolue. Il s'agit donc ici d'entreprendre des actions permettant aux sinistres de se relever et de faire face à la vie.

Cible **13.1**

Renforcer, dans tout le pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat

Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
• Nombre de décès dû aux catastrophes, pour 100 000 personnes	74[19]	0	CRGRC
• Nombre de disparus suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes	30[20]	0	CRGRC DIR POP
• Nombre de victimes de catastrophes, pour 100 000 personnes	3 855	0	CRGRC
• Dégâts : cultures détruites	1 555[21] ha	0	CRGRC, DREA
• Dégâts : animaux décédés	2 292[22]	0	CRGRC, DREA
• Dégâts sur les infrastructures éducatives	65[23]	0	CRGRC, DREA
• Dégâts sur les infrastructures sanitaires	6[24]	0	CRGRC, DREA
• Dégâts sur les infrastructures routières (ponts)	12	0	CRGRC, DREA
• Dégâts sur les bureaux publics	2[25]	0	CRGRC, DREA
• Cases endommagées	460	0	CRGRC, DREA
• Dégâts : infrastructures détruites	460	0	CRGRC
• Fréquence et intensité de chaque type de cyclone	5[26]	ND	CRGRC

19 Naufragés : 62 ; crash hélicoptère : 2 ; cyclone : 6 ; noyade : 4
20 Naufrage : 22 ; Cyclone : 6 ; Noyade : 2
21 Sur 4 912 ha
22 Dont zébus : 24 et volailles 2 268
23 EPP : 49 ; CEG : 7 ; Lycée public : 5 ; écoles privées : 3 ; centre de formation professionnelle : 1
24 CHRD2 : 1 ; CHRD1 : 1 ; CSB : 4
25 Commune :1 ; bureau de la gendarmerie nationale :1
26 Dépression tropicale : 51 à 62 Km/h ; Cyclone tropicale intense Batsirai : 166 à 212 Km/h ; Tempête tropicale moderée Dumako : 63 à 88 Km/h ; CTI Emnati : 166 à 212 Km/h ; TTM Gombe : 63 à 88 Km/h

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Renforcer la sensibilisation sur la gestion des urgences et des catastrophes	CTD, CRGRC			
2. Mettre à jour et opérationnaliser le plan de contingence régional	CTD, CRGRC			
3. Former le JRC (junior reporteur club), JPE Jeune paire éducateur), autre animateur en communication et en secourisme	CTD			
4. Doter des gilets de sauvetage (canot inférieur à 15 tonnes)	CTD, CRGRC			
5. Sensibiliser les populations de suivre l'instruction venant des autorités locales en cas de cyclone	CTD, CRGRC			
6. Valoriser les pêcheurs, plongeur (Zanadrano, mpijibika) local pendant la recherche des personnes disparus ou naufrage	CTD, CRGRC, FDS			
7. Déplacer provisoirement les populations à risque d'inondation				
8. Intégrer dans le programme scolaire la prévention et l'éducation environnementale (changement climatique et protection)	CTD, CRGRC, FDS			
9. Organiser des sessions de formation de formateur des JPE et JRC en sensibilisation au changement climatique	CTD, CRGRC			

5.3.3. Lutter contre le travail forcé, l'esclavage moderne et la traite d'êtres humains

L'une des manières pour combattre les inégalités est de lutter contre toute forme d'exploitation infligée aux personnes vulnérables. Cela nécessite une contribution de tous et des dispositifs de prise en charge des victimes. Actuellement, un service de prise en charge des victimes est déjà opérationnel auprès de la Direction Régionale de la Population.

Cible 8.7

Cible 8.7 : Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats, et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes



Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
• Proportion et nombre d'enfants âgés de 5 à 17 ans qui travaillent, par sexe et âge	15%	A définir	SRTLS/PPTD

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Effectuer un état de lieu sur le travail des enfants et de l'esclavage moderne afin de déterminer l'ampleur de la situation	DRPPSPF, SDPPSPF, CTD			
2. Réaliser une campagne de sensibilisation massive sur la traite des personnes surtout l'exploitation abusive des enfants (exploitation sexuelle, travaux dangereux, etc.) surtout dans les zones touristiques	DRPPSPF, SDPPSPF, CTD, APART			
3. Créer un réseau de protection des enfants dans chaque district	DRPPSPF, SDPPSPF, CTD			

5.3.4. Eliminer les violences faites aux femmes et aux filles

Plusieurs femmes sont victimes de différentes formes de violence (économique, sexuelle, verbale) de la part de leurs maris. Son élimination va offrir une nouvelle opportunité pour les anciennes victimes.

Cible 5.2

Eliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violences faites aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et les autres types d'exploitation



Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
• Pourcentage de femmes qui ont subi des actes de violence	85%	25%	DRPPSPF, SDPPSPF

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Assurer un accompagnement psycho-social des victimes	DRPPSPF, SDPPSPF, Région, commune			
2. Inciter la population à dénoncer des cas de violences	DRPPSPF, SDPPSPF, Région, commune			
3. Mobiliser la participation active de tous les acteurs concernés dans la lutte contre l'exploitation des jeunes filles et des femmes	DRPPSPF, SDPPSPF, Région, commune			
4. Sensibiliser et mobiliser les populations sur la lutte contre les VBG (Violence basé sur le Genre) avec les associations des femmes au niveau des mass médias tous les mois (Tous les derniers jeudis du mois)	DRPPSPF, SDPPSPF, Région, commune, OSC			

5.3.5. Eliminer le mariage précoce des enfants

Le « mariage » précoce touche notamment les jeunes en milieu rural. Il prive des jeunes filles des éducations dont elles ont besoin pour leur vie. Il est source de la pauvreté.

Cible 5.3

Eliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, les mariages précoces ou forcées et la mutilation génitale féminine



Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
• Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans qui étaient mariées ou en couple avant l'âge de 15 ans ou de 18 ans	1	A déterminer	Communes, TPI

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Mettre en place un club des élèves de lutte contre la violence sexuelle au niveau de chaque district en partenariat avec UNICEF	UNICEF			
2. Sensibiliser les populations pour la lutte contre le mariage précoce pendant les « journées des écoles » (organisation de concours de sketch, théâtre)	OSC, DRPPSPF, SDPPSPF			
3. Etendre la formation « life skills » au niveau des autres 4 Districts (Soanierana Ivongo, Vavatenina, Saint Marie, Mananara-Nord)	OSC, DRPPSPF, SDPPSPF			

5.3.6. Promouvoir la participation des femmes dans la vie politique, économique et publique

50,7% de la population d'Analanjirofo sont des femmes alors qu'elles sont peu représentées au niveau des instances de décisions régionales. Qu'on veuille ou non, cette situation entraîne un déséquilibre dans la prise des décisions et prive des femmes de leur capacité à entreprendre. Il est donc nécessaire de soutenir la participation des femmes dans la vie politique à différentes échelles.

Cible 5.5

Cible 5.5 : Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique,et y accèdent sur un pied d'égalité



Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
• Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux	2	A définir	DRPPSPF
• Proportion de femmes occupant des postes de direction des administrations locales	16%	A définir	DRPPSPF
• Proportion de femmes occupant des postes de chef de commune dans la région	1,4%	45%	DRPPSPF

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Former toutes les présidentes de l'association des femmes sur le leadership	DRPPSPF, OSC			
2. Accompagner les associations féminines dans la mise en œuvre de leur projet				
3. Inciter les femmes à prendre des responsabilités politiques				
4. Effectuer un recensement, regroupement, orientation des femmes vers leur autonomie	DRPPSPF, OSC			

5.4. Créer un environnement favorable au développement économique régional

Le développement économique constitue le cœur des priorités de la Région Analanjirofo. En effet, aucun développement durable ne voit le jour sans amélioration de la situation économique de l'ensemble de la population, dont le plus important est l'augmentation de revenus des ménages. Celui-ci doit s'asseoir sur les potentialités économiques dont dispose la région, en l'occurrence l'agriculture, la pêche, le tourisme et les mines. En effet, ces activités occupent une part importante de la population et permettent d'engranger une valeur ajoutée, tant pour les ménages que pour les CTD et voire même l'Etat central. Il doit prendre en compte également l'amélioration de la circulation des biens et des personnes, le renforcement des capacités des jeunes à l'entreprenariat et l'amélioration de l'accès à l'énergie à un coût abordable.

5.4.1. Réaliser la formation professionnalisation des jeunes hommes et jeunes femmes

Les jeunes constituent plus de 50% de la population d'Analanjirofo. Mener des actions en faveur des jeunes résout déjà plus de moitié des problèmes économiques de la région. Cet objectif consiste donc à augmenter le nombre des jeunes et d'adultes disposant des compétences à l'obtention d'un travail décent et l'entreprenariat.

Cible 4.4

D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les femmes et tous les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable



Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
• Stock d'emplois en fonction du niveau de qualification requis (main d'œuvre hautement qualifiée)	8 388[27]	5 000	DRETFP

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Organiser des séances d'orientation professionnelle	DRETFP			
2. Informer les jeunes sur les opportunités de formation professionnelle régionale	DRETFP			
3. Valoriser des acquis par expérience	DRETFP			
4. Assurer l'insertion professionnelle des apprenants formées dans l'exécution des projets régionaux (ex Main-d'œuvre en BTP…)	DRETFP, Région			

27 Ce sont des apprenants en Formation Professionnelle Qualifiante (FPQ) et en Apprentissage aux Métiers de Base (AMB), entre Janvier 2020 – août 2022

5.4.2. Améliorer l'accès à l'énergie à un coût abordable

Pour augmenter la valeur ajoutée des produits locaux, une initiation à la transformation locale s'avère nécessaire. Pour ce faire, il est incontournable de disposer d'une source d'énergie fiable et accessible à tout le monde. Celle-ci doit passer par l'amélioration de l'offre de service de la JIRAMA et d'une valorisation des sources hydroélectriques dont dispose Analanjirofo.

Cible 7.1

D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable.



Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
• Nombre des communes ayant accès à l'électricité	13	56	JIRAMA
• Taux des foyers en ville et suburbaine ayant accès à l'électricité	45%	55%	JIRAMA
• Nombre des populations vulnérables bénéficiaires de branchement « Mora » et tarifs correspondants	0	6 980	JIRAMA

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Poursuivre l'inventaire des populations vulnérables et établissement de devis de branchement « Mora »	JIRAMA			
2. Etendre le réseau électrique actuel en milieu urbain et suburbain	JIRAMA			
3. Exploiter des sites hydroélectriques	Ministère de l'énergie, Présidence			
4. Réaliser et étendre les parcs de centrales solaires	Ministère de l'énergie, Présidence			
5. Inciter les communes rurales à développer un partenariat avec le secteur privé en matière d'électrification rurale				

5.4.3. Améliorer la productivité économique des secteurs à forte valeur ajoutée

La Région Analanjirofo dispose de plusieurs potentialités économiques mais pour les années à venir, elle va privilégier spécifiquement les secteurs jugés à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main d'œuvre afin d'avoir un effet d'entrainement conséquent sur le tissu économique régional. Il s'agit de travailler spécifiquement sur l'augmentation de la productivité des produits de rente, le soutien au secteur pêche, la professionnalisation des artisans et la structuration du métier relatif aux mines.

Cible 8.2

D'ici à 2030, parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre



5.4.3.1. Secteur Agriculture, élevage et produits de rente

Il regroupe à la fois les cultures vivrières et les cultures de rente telles que la vanille, le girofle, la cannelle et le letchi.

Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
• Zone d'émergence agricole	1 000ha	A déterminer	DRAE
• Nombre de barrages d'aménagement hydroagricoles réalisé	ND	A déterminer	DRAE, PADAP, AFAFI Nord, FORMAPROD
• Nombre de kilomètres des pistes rurales entretenues	7km	A déterminer	DRTP
• Proportion des paysans bénéficiaires de renforcement de capacité	25%	60%	DRAE
• Nombre de technicien ISPS	03[28]	8	DPV
• Pourcentage des produits respectant les normes exigées	ND	80%	DRAE, MICC
• Pourcentage des producteurs professionnels	5%	80%	DRAE

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Effectuer un recensement des agriculteurs	DRAE			
2. Mettre à l'échelle le Centre de Gestion des Matérielles	DRAE			
3. Mettre en place et opérationnaliser un deuxième laboratoire à Maroantsetra	DRAE			
4. Mettre à l'échelle de la Zone d'Emergence Agricole	DRAE			
5. Former les paysans riziculteurs sur les techniques culturales améliorées	DRAE			
6. Mettre en place un système de contrôle sanitaire et phytosanitaire	DPV			
7. Renforcer le nombre de suivi des maladies ravageurs	DRAE			
8. Réhabiliter/Construire des infrastructures agricoles	DRAE			
9. Etendre les travaux d'entretien des pistes surtout dans les zones productives	CTD			
10. Accompagner les paysans à la normalisation des produits agricoles	DRAE, BNM			
11. Introduire de nouvelles races performantes laitières et augmentation de consommation	DRAE			
12. Accompagner les agriculteurs à se professionnaliser	DRAE			
13. Amender les statuts de TTMR	DRAE			

28 Techniciens : inspecteurs/contrôleurs/ sanitaire et phytosanitaire bénéficiaires de formation

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
14. Opérationnaliser les structures TTM Régional jusqu'au niveau du district	DRAE			
15. Organiser des opérations domaniales et de sécurisation foncière	DRATSF			
16. Appuyer la résolution des problèmes fonciers	DRATSF			
17. Soutenir les BIF	DRATSF			

5.4.3.2. Secteur Pêche

Ce secteur concerne la promotion de la pisciculture et la pêche maritime.

Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
• Nombre de personnes formées en pisciculture	130	200	SWIOFISH2
• Nombre de pisciculteurs et nombre d'autorisations piscicoles délivrées	158	316	SWIOFISH2, MPEB
• Superficie d'étangs	22ha	50ha	MPEB
• Nombre d'associations et/ou fédérations des pêcheurs	210	420	MPEB
• Nombre de cartes de mareyeurs délivrés	234	500	MPEB
• Nombre de stations de surveillance en mer	1	3	MPEB
• Nombre de cartes collecteurs délivrées	2 354	5 000	MPEB
• Nombre d'Aires de Pêche Gérées Localement (APGL) créées	1	5	MPEB
• Nombre de « Tahirin-daoko » créés	0	5	MPEB

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Professionnaliser les pêcheurs (au sein des groupements, fédérations, carte des pêcheurs)	DRPEB			
2. Dispenser une formation sur la pisciculture au niveau de chaque district	DRPEB			
3. Apporter un appui et accompagnement technique aux pisciculteurs	DRPEB			
4. Identifier des étangs à valoriser	DRPEB			
5. Assurer le contrôle et la surveillance de pêche	DRPEB			
6. Accompagner la création des organisations des pêcheurs	DRPEB			
7. Formuler des propositions régionales pour mettre à jour le code de la pêche	DRPEB			
8. Mettre en place des réserves marines (tahirin-daoko)	DRPEB			
9. Sensibiliser les pêcheurs sur la règlementation en vigueur	DRPEB			
10. Appuyer la formalisation des pêcheurs, des mareyeurs et des collecteurs informels	DRPEB			

5.4.3.3. Secteur Mine

Le secteur mine constitue l'une des ressources économiques de l'Analanjirofo mais il est mal encadré et peu professionnel. Les appuis futurs vont s'orienter spécifiquement aux petits exploitants.

Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
• Nombre de permis miniers délivrés et à jour (4 permis miniers existants)	ND	A déterminer	DIRMINE, CTD
• Nombre d'unités de transformation minière créés	ND	A déterminer	DIRMINE, CTD
• Exploitants formels	ND	A déterminer	DIRMINE, CTD
• Carte Orpailleur délivrée	ND	A déterminer	DIRMINE, CTD

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Sensibiliser et accompagner les petits exploitants à se formaliser	DIRMINE			
2. Apporter un encadrement technique aux petits exploitants	DIRMINE			
3. Sensibiliser les petits exploitants sur l'octroi de cartes miniers	DIRMINE			
4. Sensibiliser les CTD et STD sur les textes de bases et ses applications (code minier)	DIRMINE			
5. Créer des zones d'encadrement regroupant les petits exploitants	DIRMINE			
6. Apporter une assistance technique régulière aux exploitants sur le terrain en cas de litige	DIRMINE			
7. Mettre en place et opérationnaliser une lapidairerie à Maroantsetra	DIRMINE			
8. Former les artisans à la culture d'entreprise, production orientée vers le marché, professionnalisation des activités, …	DRICC, DRAE, DRAM			

5.4.3.4. Secteur Artisanat

La région Analanjirofo est célèbre pour la minutie et le talent de ses artisans mais l'artisanat demeure une activité peu lucrative faute de débouchés malgré que plusieurs marchés artisanaux soient construits le long de l'axe routier entre Tamatave et Fénérive-Est. La vannerie de Maroantsetra est peu connue par le grand public.

Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
• Nombre des cartes artisans délivrées	40	120	Centre fiscal, Chambre de métier
• Nombre d'exportateurs des produits artisanaux	0	10	Centre Fiscal
• Superficie cultivée de matières premières	0	100ha	DREDD
• Nombre de manifestations commerciales organisées par an	1	2	DRAM

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Effectuer un recensement des artisans et organisation des artisans	DRAM			
2. Redynamiser la chambre de métier	DRAM			
3. Appuyer la formalisation administrative des acteurs et ou groupement d'artisan	DRAM			
4. Sensibiliser les groupements des artisans à la formalisation	DRAM			
5. Appuyer les artisans à la constitution des dossiers de formalisation	DRAM			
6. Appuyer les artisans aux procédures d'exportation	DRAM			
7. Appuyer les opérateurs économiques d'artisans sur la recherche des débouchés extérieurs	Région, MICC, CCI			
8. Procéder à l'acquisition de terrain pour le reboisement des matières premières d'artisans	DREDD, Aménagement de territoire, CTD			
9. Mettre en place des mécanismes de règlementation de l'exploitation des matières premières	DRAM			
10. Créer un centre Régional de l'Artisanat et de Métier	DRAM			
11. Apporter un appui à la commercialisation nationale des produits artisanaux	DRAM			
12. Organiser, annuellement, une manifestation commerciale régionale pour faire connaître les produits locaux	DRAM			
13. Former les artisans à la culture d'entreprise, production orientée vers le marché, professionnalisation des activités, …	DRICC, DRAE, DRAM			



5.4.4. Promouvoir l'entrepreneuriat

L'entrepreneuriat est indissociable au développement économique. En effet, le renforcement du secteur privé constitue l'une des conditions importantes pour un développement économique soutenu.

Cible **8.3**

Promouvoir des Politiques axées sur le développement qui favorisent les activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la création et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers.



Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
• Nombre de coopératives créées	6	10	DRICC
• Nombre de couples OP/OM formés	240	17	DRICC, CCI, Coopérative TARATRA, PROSPERER
• Nombre de financements octroyés aux PME, PMI	60[29]	500	FIHARIANA, SONAPRT, BOA, BNI, Présidence de la République Malagasy
• Nombre de certificats de consommabilité et autorisations de mise sur le marché délivrés	3	8	DRICC, FANAINGA
• Nombre de jeunes déscolarisés formés, professionnalisés ayant créé des petites entreprises	22	A déterminer	FORMAPROD, CEFAR, DRAE, DRICC, MID
• Nombre de contrats signés entre agrégateur et agrégé	ND	A déterminer	MINAE
• Nombre de bénéficiaires de services agricoles de proximité/ Nombre de guichets agricoles	2.09	A déterminer	MINAE, Revendeurs intrants
• Nombre de centres de recherche bénéficiaires d'appuis et de formations	ND	A déterminer	DRAE, PTF
• Nombre de races performantes introduites	157[30]	300	MINAE
• Superficie de parcelles fourragères (ha)	103 Ha	A déterminer	DRAE
• Nombre des éleveurs formés	92	A déterminer	DRAE, FORMAPROD
• Nombre de formateurs formés	8	A déterminer	DRAE, FORMAPROD
• Nombre de professionnels adhérés à la CNAPS	0	A déterminer	DRAM, CNAPS, Centre fiscal, PTF

29 Actuellement, il existe 60 dossiers débloqués, 37 dossiers en cours de traitement au niveau de la banque ; 64.329 Dossiers refusés (vanille) et 4.696 dossiers traités
30 vaches laitières

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Créer un centre de coworking destinés aux Startup pour appuyer les initiatives entrepreneuriales	DRICC, CCI			
2. Doter les promoteurs en matériels industriels, appui technique, suivi et accompagnement	DRICC, CCI			
3. Appuyer la formalisation administrative des entrepreneurs	DRICC, EBDM			
4. Favoriser l'accès aux marchés	DRA, DRICC, CCI			
5. Mettre à échelle le modèle de vulgarisation agricole, et du système de financement rural	DRAE			
6. Rééquiper en matériels de laboratoire les centres de recherche.	DRAE			
7. Réhabiliter le parc de recherche (Parcelle d'expérimentation)	DRAE			
8. Renforcer les moyens à la disposition des centres de recherche : effectif des chercheurs, matériels roulants…	Région			
9. Créer une zone spéciale agriculture biologique	DRAE			
10. Maîtriser la gestion et l'utilisation des pesticides, Formation de contrôleurs en pesticides	DRAE			
11. Mettre en place une parcelle fourragère	DRAE			
12. Former les techniciens locaux en insémination artificielle	DARE			
13. Doter les techniciens en kits en insémination artificielle et intrants animaux	Région			
14. Créer une zone d'encadrement pour les petits encadrements	DIRMINE			
15. Favoriser l'accès du secteur formel des exploitants miniers	DIRMINE			

5.4.5. Soutenir la promotion du tourisme régional

Compte tenu du potentiel touristique dont dispose la Région Analanjirofo et le nombre des ménages qui y gagnent leur vie, son développement est incontournable.

Cible **8.9**

D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produis locaux



Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
• Nombre des arrivées des touristes avec nationalités	1663 Français 1112 croisiéristes 5634 touristes nationaux	15200 nationalités confondues	DIRTO, ADEMA, APMF, ORT, PAF
• Nombre des visiteurs des sites touristiques	3 115	9 000	MNP, WCS, COKETES, ANTONGIL CONSERVA-TION, ORT
• Nombre des établissements touristiques avec classement de 1 à 3 Ravinala	69	200	DIRTO
• Nombre des établissements touristiques avec classement de 1 à 5 étoiles	8	40	DIRTO
• Nombre des établissements touristiques non classés	126	250	DIRTO
• Nombre des Agences de voyage	2	12	DIRTO
• Nombre de Tours opérateurs	2	12	DITO
• Nombre des loueurs de véhicules	28	40	DIRTO
• Nombre des Prestataires spécialisés	17	30	DIRTO
• Nombre des sites touristiques aménagés		10	DIRTO
• Nombre des guides touristiques régionaux professionnels	73	150	DIRTO
• Nombre de fréquences de vol à destination de la région Analanjirofo	4	20	Compagnie Madagascar Airlines
• Nombre des employés dans le secteur du tourisme (emplois directs)	1480	3 000	DIRTO, CNaPS
• Nombre des sites touristiques promus	12	25	DIRTO
• Nombre des chambres	756	1 500	DIRTO
• Nombres des couverts	1 250	3 500	DIRTO

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Inciter le secteur privé à s'investir sur le secteur du tourisme (nationaux et internationaux) : organisation d'un forum des investisseurs	MINTOUR, Région			
2. Augmenter les offres touristiques : hébergement, restauration, circuits (package), service (location des véhicules motorisés ou non), prestations spécialisées (safari baleines, kite surf, surf, pêche au gros, plongée sous-marine)	ORT			

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
3. Améliorer la qualité des services : service d'accueil, service de guidage, service de restauration	Opérateurs touristiques, ORT			
4. Créer un centre régional de formation touristique : institut du tourisme, formation modulaire, formation continue	Région, PIC3			
5. Procéder à la négociation sur l'augmentation du nombre de vols à destination d'Analanjirofo : Vol domestique (TMM- WMN), Vol régional (RUN-SMS)	MTM, Compagnies aériennes			
6. Valoriser les sites touristiques	ORT, PTFs			
7. Sensibiliser les touristes au respect de l'environnement (1 touriste = 1 arbre, triage des déchets)	Opérateurs touristiques DREDD			
8. Améliorer l'accessibilité de la destination Analanjirofo : construire et/ou réhabiliter les routes, construction et/ou réhabilitation des ports (Soanierana Ivongo, Loukintsy, Maroantsetra), réhabiliter les aéroports (pistes, balisages)	MTP, Région, Communes			
9. Promouvoir la destination Analanjirofo au niveau national et international : participation aux salons et portes ouvertes sur le tourisme, organisation des évènements touristiques, organisation des éductours, voyages de presse	ORT/ONTM DIRTO, Région			
10. Former et recycler les guides touristiques aux techniques de guidage	PIC			
11. Informer/sensibiliser les opérateurs au respect des normes et qualité des établissements touristiques	PIC			

5.4.6. Améliorer la circulation des biens et des personnes intra et inter-régionales

Il s'agit de la réhabilitation et/ou nouvelle construction des infrastructures routières et de transport. En effet, Analanjirofo doit entreprendre un effort significatif dans ce sens afin de soutenir son développement économique.

Cible **9.1**

Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en privilégiant un accès universel, financièrement abordable et équitable



Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
• Facilité d'accès de tout type de véhicule dans toutes les Communes	A déterminer	A déterminer	DRTP
• Diminution de durée de trajet sur les routes rénovées	A déterminer	A déterminer	DRTP
• Connectivité entre les chefs-lieux de District avec ses Communes	A déterminer	A déterminer	DRTP

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Construire la route reliant Soanierana Ivongo – Vahibe (76 km)	MTP, SINO HYDRO			
2. Construire la route reliant Vahibe – Mananara Nord (44km)	MTP, SINO HYDRO			
3. Construire la route reliant Mananara Nord – Maroantsetra (121 km)	MTP, SINO HYDRO			
4. Construire la route reliant Maroantsetra – Antalaha (environ 90km)	MTP, SINO HYDRO			
5. Construire la route reliant Mananara Nord – Mandritsara (70km)	Région			
6. Construire la route reliant Mananara – Sandrakatsy	Région			
7. Construire la route reliant Anjahambe – Ambatondrazaka (93km)	Région			
8. Réhabiliter la route reliant Antsikafoka - Vavatenina	MTP			
9. Entretenir la route reliant Namahoaka – Soanierana Ivongo	MTP			
10. Réhabiliter la route réliant Vavatenina – Anjahambe (16km)	MTP			
11. Entretenir la route reliant Ambodiatafa – Aniribe (Sainte Marie, 53 km)	MTP			



5.4.7. Promotion de l'industrialisation régionale

Actuellement, l'Etat malagasy promet le « One District, One Factory » - ODOF pour assurer la valorisation des produits locaux et d'atténuer l'importation des produits de l'étranger. La région Analanjirofo n'est pas en reste. Elle va participer activement à cette démarche.

Cible **9.2**

Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et d'ici 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés



Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
• Nombre d'investisseurs installés : pêche, agriculture et élevage, mine, artisanat, industriel	ND	ND	Investisseurs
• Nombre des infrastructures de transport opérationnelles (routière, maritime, aérienne)	3	3	Etat malagasy, Investisseurs
• Nombre des établissements bancaires ou financières accessibles : Banque et Microfinance	9	17	Investisseurs
• Superficie des terrains alloués à la zone industrielle	15Ha	30Ha	Région
• Nombre des mains d'œuvre qualifiées disponibles	ND	ND	Centre de formation professionnel/ ISTRCE
• Tonnage des matières premières disponibles	ND		Région/ STD
• Disponibilités énergétiques	5108KW	7500KW	JIRAMA
• Autres sources d'énergie disponibles et fonctionnelles (solaire, éolienne, hydraulique…)	1.400KW[31]		Opérateur privé, Partenaire financiers
• Nombre de petites unités industrielles installées, matériels de transformation	10	-	DRICC, DRAE CCI, PROSPERER, COOP. TARATRA, FDA, FANAINGA
• Nombre d'autorisations d'exploitation délivrées	ND	A déterminer	MICC
• Nombre de permis d'exploitation délivrés	ND	A déterminer	MICC

31 Station hydraulique de Maroantsetra

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Encourager les investisseurs en facilitant leurs installations	Région, Coopératives, CCI, DRICC			
2. Améliorer la qualité des infrastructures réhabilités	Région			
3. Faciliter l'accessibilité aux crédits d'investissement à temps et à taux raisonnable	Région			
4. Aménager les terrains destinés aux ZIS	Région			
5. Former et recycler des jeunes sur la culture de transformation, d'entreprise, esprit orienté vers le marché.	CCI, ISTRCE, DRICC			
6. Recenser les matières premières par secteur (mise à jour des données), afin d'avoir une cartographie pour pouvoir orienter la politique nationale/régionale et convaincre les potentiels investisseurs.	CCI, DRICC			
7. Sensibiliser les producteurs professionnels par secteur	Région, CCI			
8. Augmenter la production des matières premières à grand échelle.	CCI			
9. Vulgariser les textes sur la mise place de l'industrie : production, transformation, commercialisation	Région, DRICC			
10. Mettre à la disponibilité des investisseurs un environnement économique, financier, environnemental propice aux investisseurs.	Région			

5.4.8. Accroissement de l'accès des PME aux services financiers

Pour s'investir, les petites industries ont besoin de financement adéquat à leur capacité de remboursement et au contexte régional. L'enjeu ici est d'identifier avec les institutions de la microfinance locales des produits financiers adaptés au contexte des PMI/PME d'Analanjirofo.

Cible **9.2**

Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et d'ici 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés



Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
• Proportion des petites entreprises ayant accès aux services financiers	20%	70%	PAMF, VOLAMAHA-SOA, CCI, Coopérative TARATRA
• Proportion des petites entreprises industrielles ayant contracté un prêt ou ligne de crédit	10%	50%	PAMF, VOLAMAHA-SOA, CCI, Coopérative TARATRA
• Nombre de paysans relais formés	20	60	CCI, Coopérative TARATRA, Réseau SOA, FORMAPROD
• Nombre des petites entreprises formées en éducation financière	215	1 200	DRICC, PROSPERER, CCI, Coopérative TARATRA
• Nombre de produits financiers adaptés aux besoins des petites entreprises	ND	6	CCI, Région, Coopérative TARATRA, IF, IMF, FDA

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Sensibiliser les Micro-entreprises rurales sur les services financiers disponibles	CCI, Coopérative TARATRA, IMF, Banques			
2. Appuyer la formalisation des petites et moyennes entreprises	DRICC, CCI, Coopérative TARATRA, Centre fiscal			
3. Mettre en place et opérationnaliser les Groupements Villageois d'Entraide Communautaire pour l'entrainement de paysans avant la mise en relation avec les Institutions financières	CCI, Coopérative TARATRA			
4. Former sur les petites entreprises sur l'éducation financière	CCI, Coopérative TARATRA, PTF			
5. Développer de nouveaux produits financiers adaptés aux besoins des petites entreprises vulnérables	Région, CCI, Coopérative TARATRA, IMF			

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
6. Mettre en relation les petites entreprises industrielles aux Institutions financières (Banques et Microfinance)	CCI, Coopérative TARATRA, IMF			
7. Sensibiliser les Micro-entreprises rurales sur l'accès aux services financières	CCI, Coopérative TARATRA, IMF, Banque			
8. Appuyer les petites et moyennes entreprises à se formaliser	DRICC, CC, Coopérative TARATRA, Centre fiscal			
9. Mettre en place des Groupements Villageois d'Entraide Communautaire pour l'entrainement de paysans avant la mise en relation avec les Institutions financières	CCI, Coopérative TARATRA, PTF dans le RPGEM			
10. Accompagner les Groupements Villageois d'Entraide Communautaire à la constitution	CCI, Coopérative TARATRA, PTF			
11. Former et recycler les agents villageois en matière d'appui aux PME	CCI, Coopérative TARATRA			
12. Former les petites entreprises sur l'éducation financière	CCI, Coopérative TARATRA			
13. Mettre en relation les petites entreprises industrielles aux services des Institutions financières (Banques et Microfinance)	CCI, Coopérative TARATRA, IMF, IF, PTF			
14. Accompagner et suivre le remboursement de prêt aux services financiers	CCI, Coopérative TARATRA,			



5.5. Gérer, de manière durable, les ressources naturelles et protéger les écosystèmes

Le développement durable implique une gestion rationnelle des ressources naturelle et une réduction des impacts négatifs des activités économiques sur les écosystèmes. Le but final est de garantir que les générations futures puissent en bénéficier.

5.5.1. Augmenter l'utilisation de l'énergie renouvelable

Pour atténuer l'impact du changement climatique et de protéger des écosystèmes, il est promu le basculement progressif vers l'utilisation de l'énergie renouvelable. Pour y parvenir, Analanjirofo va miser sur la valorisation de ses principales sources hydroélectriques et l'énergie solaire.

Cible 7.2

D'ici 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique régional.



Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
• Nombre des communes ayant accès à l'énergie renouvelable	7	71	Communes

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Créer un central solaire dans les Communes de Miarinarivo, Maromitety et Sahatavy	WE LIGHT			
2. Etendre la ligne électrique venant de la centrale hydroélectrique vers des communes rurales	JIRAMA			
3. Concrétiser l'hybridation de source d'énergie thermique en énergie Thermique-Solaire dans tous les districts d'Analanjirofo sauf Maroantsetra	JIRAMA			
4. Faciliter le secteur privé à s'investir dans l'énergie renouvelable	Région			
5. Sensibiliser la population à l'utilisation des panneaux solaires surtout les communes rurales	Communication, JIRAMA, Maires			

5.5.2. Assurer une gestion durable et utilisation rationnelle des ressources naturelles

Les ressources naturelles sont limitées et nécessitent un temps pour se renouveler. Ce sont elles qui nous permettent de vivre. Leur exploitation nécessite alors une gestion rationnelle.

Cible 12.2

D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles



Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
• Consommation matérielle régionale par unité de PIB	62.244.096 sacs de 50kg de charbon		DREDD
• Nombre de transferts de gestion des ressources naturelles (TGRN) effectués y compris des plans d'eau	128	152	DREDD

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Effectuer des actions de reboisement par approche ménagère[32]	DREDD, CTD			
2. Sensibiliser et conscientiser la population en matière d'utilisation rationnelle des ressources naturelles	DREDD, CTD			
3. Actualiser et formaliser les outils de gestion pour les transferts de gestion des ressources naturelles (TGRN)	DREDD, CTD			
4. Organiser des visites d'échange et de partage entre les Communautés à la base (COBA) par rapport à la gestion des ressources transférées (échanges sur les bonnes actions et les problèmes rencontrés)	DREDD, CTD			
5. Etendre des forêts transférées	DREDD, CTD			

5.5.3. Améliorer l'accès aux informations et connaissances nécessaires au développement durable

Cet objectif vient en complément de l'objectif 5.2.7. Il s'agit d'élargir les actions à entreprendre à l'ensemble des populations.

Cible **12.8**

D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature



Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
• Proportion des populations ayant acquis des connaissances sur le concept du développement durable	ND	A identifier	DREDD

32 C'est une nouvelle méthode pour responsabiliser chaque ménage à reboiser selon leurs besoins en matière de bois

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Mener des campagnes de sensibilisation sur le Développement durable à travers les différents canaux de transmission de messages	DREED, Projet COKETES			
2. Appui et promotion de plusieurs projets de développement durable : énergies vertes (charbon écologique, bio gaz) ; économie circulaire (charbon de bambou)	DREDD			

5.5.4. Prévenir et réduire la pollution marine

La pollution marine constitue un fléau mondial. Par conséquent, elle nécessite une réponse mondiale, mais la région Analanjirofo souhaiterait apporter sa partie de contribution pour atténuer celle qui concerne ses côtes marines.

Cible 14.1

D'ici à 2025, prévenir et réduire sensiblement la pollution marine de tous types, en particulier celle résultant des activités, y compris les déchets marins et la pollution des nutriments



Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
• Densité des débris de plastiques flottant en surface des océans	ND	A déterminer	DREDD

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Sensibiliser les populations littorales sur l'importance de la mer et de sa protection	DRAEP, DREDD, CTD			
2. Mettre en place et opérationnaliser les comités pour assurer le contrôle et la surveillance des côtes maritimes	DRAEP, CTD			
3. Organiser, au moins une fois par an, une campagne de nettoyage collectif des plages	DRAEP, DREDD, CTD			

5.5.5. Protéger les écosystèmes marins et côtiers

Cet objectif va de pair avec la réduction de la pollution marine. En protégeant la mer, on protège en même temps les écosystèmes marins et côtiers.

Cible 14.2

D'ici à 2030, gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, notamment en renforçant leur résilience afin d'éviter leur dégradation et les graves conséquences qui pourraient en résulter et prendre des actions de remise en état pour que les océans soient sains et productifs



Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
• Proportion de zones économiques exclusives nationales gérées en utilisant des approches écosystémiques	ND	A déterminer	DREDD

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Sensibiliser les populations littorales sur l'importance de la mer et de sa protection	DRPEB, DREDD			
2. Mettre en place et opérationnaliser les comités pour assurer le contrôle et la surveillance des côtes maritimes	DRPEB, CTD			
3. Organiser, au moins une fois par an, une campagne de nettoyage collectif des plages	DRPEB, DREDD			

5.5.6. Réglementer la pêche et arrêter la surpêche

La pêche est l'une des activités qui fait vivre plusieurs personnes dans la région Analanjirofo. Mais elle est victime de pêche non responsable : utilisation de mailles de filet ne respectant pas les normes, destructives et non sélectives et du non-respect du calendrier de fermeture de pêche. Ces pratiques ne sont pas durables dont il est urgent de les mettre fin.

Cible **14.4**

D'ici 2030, réglementer efficacement la pêche, mettre un terme à la surpêche, à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et aux pratiques de pêche destructrice, et exécuter des plans de gestion des données scientifiques, l'objectif étant de rétablir les stocks de poissons le plus rapidement possible, au moins à des niveaux permettant d'obtenir une production durable maximale compte tenu des caractéristiques biologiques.



Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
• Proportion de stocks de poissons se situant à un niveau biologiquement viable	ND	A déterminer	DRAEP





Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Etablir des règles au niveau local sur la délimitation des zones de pêche des grands pêcheurs et des petits pêcheurs locaux	DRAEP, CTD			
2. Procéder au contrôle systématique du respect du calendrier et les matériels de pêche	DRAEP, CTD			
3. Mettre en place un mécanisme de collecte de ristournes locales pour que les CTD puissent jouir l'exploitation des zones côtières dans leur localité	CTD			
4. Effectuer un recensement des exploitants maritimes, en impliquant les communes	CTD, DRPEB			
5. Conservation des ressources maritimes pour le développement du secteur touristique dans la région	CTD, DREDD, DREPB			

5.5.7. Préserver, restaurer et exploiter, de manière durable, les écosystèmes terrestres

Les ressources naturelles sont là pour offrir une meilleure vie à l'humanité mais son exploitation abusive conduit à la détérioration des écosystèmes. Pour garantir et offrir une vie meilleure à la génération future, il est important d'exploiter, de manière rationnelle, les ressources naturelles, de mener des actions de préservation pour celles qui restent encore et de restaurer celles qui sont endommagées.

Cible **15.1**

D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux



Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
• Proportion de la superficie émergée totale couverte par des zones forestières	38%	40%	BNCC, REDD+
• Proportion d'aires protégées disposant d'un résultat de suivi écologique	89% (8/9AP)	100%	AP
• Taux d'espèces floristiques endémiques	12[33]	A déterminer	TBE 2008, ONE (CNRE – DBA – DBEV)

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Mettre fin aux cultures sur brûlis	DREDD, CTD			
2. Restaurer les zones dégradées	DREDD, CTD			
3. Préserver les ressources forestières restantes (couverture forestière naturelle)	DREDD, CTD			
4. Effectuer une campagne de reforestation	DREDD, CTD			

33 Espèces endémiques de la région

5.5.8. Gérer, de manière durable, tous les types de forêt et mettre un terme à la déforestation

La forêt joue un rôle capital dans le stockage de carbone responsable du gaz à effet de serre. La disparition incessante des forêts expose les êtres humains à des risques incommensurables. La région Analanjrofo souhaiterait apporter sa contribution pour faire face à ce fléau.

Cible **15.2**

D'ici à 2030, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître nettement le boisement et le reboisement au niveau mondial



Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
• Proportion des espaces forestiers dégradés et restaurés	989 ha	A déterminer	DREDD

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Effectuer un reboisement par des espèces autochtones	DREDD, CTD			
2. Promouvoir un reboisement par approche ménagère	DREDD, CTD			
3. Poursuivre, renforcer la sensibilisation et surtout la conscientisation des populations sur la préservation des ressources forestières (forêt naturelle)	DREDD, CTD			

5.5.9. Restaurer les sols dégradés par les inondations

Généralement, les inondations ravageuses entraînent une dégradation des terrains de cultures bordant les rivières et un ensablement des rizières, privant plusieurs personnes de leur terrain de culture.

Cible **15.3**

D'ici à 2030, lutter contre les inondations, restaurer les terres et sols dégradés, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des terres





Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source
• Proportion de la surface émergée totale occupée par des terres dégradées	45 797ha (Surface de sol nue)	A déterminer	BNCC-REDD+
• Couverture des sols	***Occupation*** / ***Ha*** / ***%*** Zone nue 45797 2,11% Zone habitée 5791 0,27% Zone arbustive 342146 15,74% Savane 812134 37,36% Forêt secondaire 61709 2,84% Forêt dense humide 784053 36,06% Eau 20179 0,93% Zone cultivée 88287 4,06% Marais 8628 0,40% Plantation 0 0,00% Forêt littorale 5259 0,24% Mangrove 87 0,00% Infrastructure 8 0,00% Zone minière 0 0,00%	A déterminer	BNCC-REDD+
• Stocks de carbone au-dessous et au-dessus de la surface du sol	Biomasse aérienne : 271,58 TMS/ha Biomasse souterraine : 63,73TMS/ha	A déterminer	PERR-FH, BNCC-REDD+

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Effectuer un reboisement par des espèces autochtones et par ménage	DREDD, CTD			
2. Sensibiliser la population sur l'intérêt de la conservation des ressources naturelles surtout les ressources forestières afin de lutter contre les érosions	DREDD, CTD			
3. Aménager les terrains nus en terrains cultivables	DREDD, CTD			

5.5.10. Protéger la biodiversité et les espèces menacés

L'exploitation illicite des ressources naturelles affecte irrémédiablement la biodiversité et menacent la disparition de certaines espèces. Pour éviter la disparition irréversible de certaines espèces, des mesures doivent être prises urgemment.

Cible **15.5**

Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2030, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction



Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
• Indice de la liste rouge	57 espèces floristiques	A déterminer	TBE
	61 espèces		
• Nombre de contrôles effectués	250 missions de contrôle	A déterminer	DREDD
• Nombre de saisies effectuées	735,71m3 de palissandre et bois ordinaire +214 pièces palissandre 93 rondins de bois de rose	A déterminer	DREDD

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Redynamiser les acteurs locaux et renforcer la capacité de gestionnaire œuvrant dans la conservation des ressources naturelles (VOI/VNA, Police de la forêt, gestionnaires des parcs)	DREDD, CTD			
2. Effectuer un contrôle régulier des forêts (brigade mixte de contrôle)	DREDD, CTD			
3. Vulgariser et accompagner les CTD à l'application effective des textes régissant la gestion des ressources naturelles	DREDD, CTD			



Photo : Rakotovahiny Tsirinialna

5.6. Renforcer la Gouvernance et la capacité d'intervention des CTD et STD

Aucun développement n'est possible sans institutions fortes, responsables et capables d'assumer correctement leur rôle. Ces caractéristiques doivent être ressenties par les populations pour qu'elles puissent produire et travailler convenablement.

5.6.1. Lutter contre l'insécurité

L'insécurité paupérise les populations. Pour lutter contre la pauvreté, il est primordial de mettre fin à l'insécurité tant en milieu rural qu'en milieu urbain.

Cible **16.1**

Réduire nettement, partout dans la Région, toutes les formes de violence et d'insécurité et les taux de mortalité qui y sont associés

Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
• Nombre de personnes qui fréquentent les bureaux de la Police et de la Gendarmerie (Retour de confiance de la Population envers les FDS)	85	1 000	Rapports des Forces de Sécurité
• Nombre de doléances reçues au niveau du FKT par rapport au cible	ND	A déterminer	Rapports des Fokontany
• Nombre de décès	250	0	Rapports des Forces de Sécurité

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Créer des nouvelles unités de la gendarmerie dans la partie ouest de la région Analanjirofo	GN, CTD			
2. Doter les acteurs de sécurité des matériels adéquats	CTD			
3. Délocaliser la compagnie 302ème de Sainte-Marie à Maroantsetra	AM			
4. Améliorer le système d'alerte et la culture de dénonciation des malfaiteurs	FKT			
5. Effectuer une patrouille, de manière régulière, en mer et contrôler les départs des bateaux	GN, APMF, AM			
6. Assurer la sécurité des transports maritime et fluviale	APMF			
7. Assurer, systématiquement, la sécurité routière	GN, PN			
8. Former les maires et chefs fokontany en matière de sécurité de proximité (Rôles et attributions)	FDS, CTD			
9. Effectuer une éducation citoyenne en matière de sécurité	OMC			
10. Créer des nouveaux bureaux de doléances au niveau des districts afin de prévoir les vindictes populaires et litiges fonciers	CTD			
11. Contrôler la circulation des personnes	FDS, FKT			
12. Promouvoir le marquage de la vanille verte	Région			

5.6.2. Eliminer la maltraitance, l'exploitation et la traite des enfants

La maltraitance infligée aux femmes et aux enfants est une source des inégalités sociales, économiques acculant leur victime dans une situation déplorable. Il faut la combattre pour toutes des formes.

Cible **16.2**

Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation, à la traite, à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants



Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
• Nombre d'enfants âgés de 1 à 17 ans ayant subi un châtiment corporel ou une agression psychologique ou violences sexuelles	63	0	TPI
• Nombre de femmes de 18 à 29 ans ayant été victimes de violences sexuelles	10	0	TPI
• Nombre d'hommes de 18 à 29 ans ayant été victimes de violences sexuelles	0	0	TPI

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Sensibiliser les populations sur la Violence Basée sur le Genre (VBG)	TPI, DRCC, DIRPOP			
2. Poursuivre l'émission Radiophonique « LALAGNA VELOGNO » à la RNM chaque Mardi à 17h 15mn et chaque Jeudi à 17h 15mn (Rediffusion)	TPI			
3. Vulgariser des lois sur la VGB au sein de CEG et Lycée	TPI, DREN			
4. Effectuer une formation des formateurs sur la VGB	TPI, Maires, Fokontany			
5. Vulgariser la mise en boîte, en partenariat technique avec les stations privées	TPI			
6. Implanter un centre de rééducation et de réinsertion social pour mineurs en conflit avec la loi	TPI			
7. Créer un centre d'accueil pour les mineurs en danger	TPI, DIRPOP, DRSP, DREN			

5.6.3. Promouvoir l'Etat de droit et accès équitable à la justice

Il s'agit d'améliorer la connaissance des habitants des démarches administratives auprès du service de la justice d'une part et d'augmenter le nombre des prisonniers ayant accès au jugement.

Cible **16.3**

Promouvoir l'état de droit dans l'ordre interne et international et garantir à tous un égal accès à la justice



Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
• Nombre de TPI fonctionnel	2	6	TPI
• Proportion de la population carcérale en instance de jugement	222 (42,37%)	100	TPI
• Taux des jugements auprès des TPI	499	500	TPI
• Nombre de verdicts populaires enregistrés	0	0	TPI
• Nombre de Kiosques juridiques fonctionnels	1	6	TPI



Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Opérationnaliser les kiosques d'information en justice	TPI			
2. Mettre en place un standard de service	TPI			
3. Organiser des émissions radiophoniques et télévisées	TPI			
4. Organiser une porte ouverte	TPI, Domaines, Topo, BIF, OMP			
5. Renouveler les badges du personnel	TPI			
6. Créer des brochures d'information sur la justice	TPI			
7. Organiser systématiquement des audiences foraines / correctionnels (Vavatenina, Soanierana) et JSN	TPI			
8. Construire un bâtiment pour l'archivage et pour les pièces à conviction	MINJUS, Région			
9. Renforcer l'effectif des magistrats (+2 Magistrats du siège) pour éviter les délibérés prorogés (plus de trois fois)	MINJUS			

5.6.4. Lutte contre la corruption

La corruption est un fléau qui gangrène la quasi-totalité des services malgaches. Elle fait partie des causes qui empêche le développement de Madagascar. Chaque entité est sollicitée à prendre part à lutte contre ce fléau.

Cible 16.5

Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes.



Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
• Réduction des doléances reçues sur la corruption	ND	50%	STD
• Transparence sur les procédures de Marchés Publics	ND	100%	STD
• Application des standards des Services	ND	100%	STD
• Amélioration de qualité de service offert par l'administration envers les usagers	ND	A déterminer	Enquêtes
• Satisfaction des usagers au niveau des services publics	ND	A déterminer	Enquêtes

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Mettre en place des Structures Anti-Corruption (STAC) au niveau de chaque STD	BIANCO			
2. Solliciter les citoyens de porter doléances auprès des services appropriés	Région			
3. Développer un partenariat technique avec le BIANCO, SAMIFIN, PAC, ARAI (Agence de Recouvrement des Avoirs Illicites)	Région, Transparency International			
4. Mettre à disposition des populations un numéro téléphone des hauts responsables afin de pouvoir signaler les cas des corruptions	Région			
5. Procéder à la déclaration systématique des patrimoines des responsables du rang de chef de service	BIANCO			
6. Réaliser une éducation civique au niveau des EPP	DREN			
7. Mettre en place un standard de service au niveau des STD et CTD	STD, CTD			
8. Harmoniser les conditions salariales de tous les fonctionnaires de même grade	Etat central			
9. Solliciter les Sociétés Civiles à participer à l'éducation citoyenne	OSC			
10. Intégrer le personnel du BIANCO parmi les membres de la STAC	BIANCO			
11. Élargir la déclaration des patrimoines à d'autres personnels de la fonction publique (Par exemple : PRMP)	BIANCO			

5.6.5. Appuyer les STD et CTD à mieux assurer leurs missions

En effet, les CTD et STD sont les premiers catalyseurs du développement. Ils doivent avoir les compétences et ressources nécessaires pour assumer ces responsabilités.

Cible **16.6**

Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.



Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
• Part de l'investissement sur le budget des CTD	1%	60%	Région, Communes
• Respect de calendrier d'élaboration de budget au niveau de CTD	ND	A déterminer	Région, Communes
• Réduction de délai de traitement des dossiers au niveau des STD	ND	A déterminer	STD
• Nombre de dossiers traités par an par les STD	ND	A déterminer	STD

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Créer au niveau de chaque district le Service de Contrôle Financier	MEF, Région			
2. Etablir une cartographie des intervenants et interventions	Région			
3. Mettre à disposition de la région un outil de pilotage et de coordination des interventions	Région			
4. Elaborer et appuyer la mise en œuvre d'un plan de renforcement des capacités de CTD et STD : compétences du personnel, moyens matériels, bureaux, …	Région			
5. Appuyer les communes et la Région à la mobilisation de leurs ressources financières et à l'assainissement de leur gestion financière	Région			
6. Renforcer l'application des dispositions légales	Région			
7. Vulgariser les textes règlementaires	Région			
8. Mettre en place des STD inexistants dans les districts en dépourvus : service d'immatriculation des véhicules, service foncier, Inspection Générale de l'Etat…	Etat central, Région			
9. Mettre en place un dispositif régional permettant d'acquérir des valeurs fudiciaires : déconcentration de l'imprimerie nationale, disponibilité des papiers infalsifiables, …	Région			

5.6.6. Promouvoir la participation citoyenne au développement

Les populations sont à la fois acteurs et bénéficiaires de son propre développement. Pour assurer une meilleure appropriation du processus du développement, il est sollicité que les populations locales participent à la conception et la mise en œuvre des politiques publiques locales.

Cible 16.7

Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions



Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
• Existence de la SLC (Structure Locale de Concertation) au niveau des Communes	ND	A déterminer	Communes
• Répartition des postes (par sexe, âge, type d'handicap et groupe de population) dans les institutions publiques (organes législatifs, services publics et organes judiciaires au niveau locale et national) par rapport à la répartition nationale.	ND	A déterminer	Communes

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Appuyer la mise en place et l'opérationnalisation de la Structure Locale de Concertation (SLC) au niveau des communes	Préfet, CTD			
2. Impliquer la SLC dans la gestion Communale	CTD			
3. Promouvoir le budget participatif	CTD			
4. Redynamiser/mettre place le conseil communal de la jeunesse	CTD			



5.7. Améliorer l'environnement urbain

L'amélioration de l'environnement répond à un double intérêt. Il s'agit de renforcer l'attractivité touristique des principales villes de la Région d'une part et d'offrir une meilleure condition de vie des populations en milieu urbain.

5.7.1. Améliorer l'accès au logement

A Madagascar, plus de 70% des maisons ne respectent pas les normes requises. Cette situation est d'autant plus grave dans la région Analanjirofo. Cet objectif s'inscrit dans le cadre de la modernisation de Madagascar et d'offrir un logement décent aux populations.

Cible **11.1**

D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et à des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis



Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
• Proportion de la population urbaine vivant dans des logements inadéquats	ND	A déterminer	SENVH

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Identifier des terrains constructibles au niveau de chaque chef-lieu de district	Région ; Communes urbaines			
2. Construire des logement sociaux	SENVH			
3. Faciliter l'accord de prêt « maison » entre la banque et la population rurale	SENVH, ANALOG, SEIMAD, Région, BANQUES			

5.7.2. Améliorer l'accès au système de transports sûrs

L'amélioration de l'accès à des systèmes de transport sûrs vient en complément à l'amélioration des circulations des biens et des personnes.

Cible **11.2**

D'ici 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées



Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
• Proportion de la population ayant aisément accès aux transports publics	ND	A déterminer	ATT, ADEMA, APMF

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Transport aérien : Mettre aux normes de l'aéroport de Sainte-Marie : clôture grillagée, fourniture, installation et mise en service d'équipements de balisage ; réhabiliter et mettre aux normes les aérodromes secondaires : Mananara Nord – Maroantsetra ; réhabiliter et aménager des aérogares : Mananara – Maroantsetra ; Construire un nouvel aéroport : Fénérive-Est	MTM, ADEMA, DRTM REGION, Gestionnaires des aérodromes			
2. Transport maritime : Construire un nouveau port de Mananara-Nord ; construire de nouveaux ports : Soanierana Ivongo – Maroantsetra – Fénérive-Est ; aménager et réhabiliter les ports existants (Sainte Marie)	MTM, DRTM, APMF			
3. Transport terrestre : Construire/réhabiliter les gares routières de : Fénérive-Est – Vavatenina – Soanierana Ivongo – Mananara Nord – Maroantsetra ; mettre en place des aires de sécurité, de service et de repos (ASSR) sur la RN5	MTM, DRTM, ATT, Région, Communes			
4. Transport fluvial côtier : Construire des embarcadères/ débarcadères sur la côte littorale : Mahambo - Pointe à Larret Antsiraka – Loukintsy – Antanambe – Manompana – Anove - Manambato	MTM, DRTM, APMF, Région			
5. Transport fluvial sur fleuve : Construire des embarcadères/débarcadères sur les fleuves : Maningory – Manantsatrana – Marimbona – Simiagnona – Fandrarazana – Anove – Manambato – Mananara – Vahibe – Vodiriana – Anjahanambo – Anjahamarina	MTM, DRTM, APMF, Région, Communes			
6. Secteur météorologique : Construire de nouvelles stations météorologiques à Maroantsetra ; réhabiliter le bâtiment et doter des matériels adéquats à la station météorologique de Sainte Marie	MTM, DGM, DRTM, Région			

5.7.3. Urbaniser des principales villes

Il s'agit de poursuivre les efforts entrepris en matière de réhabilitation des rues et d'assainissement des principales villes de la région, en cohérence avec leur plan d'urbanisme.

Cible **11.3**

D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tout le pays.



Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
• Nombre des communes disposant d'un plan d'urbanisme détaillé	ND	A déterminer	**Commune** Urbaine
• Nombre de kilomètres des rues réhabilitées en ville	ND	A déterminer	Commune Urbaine

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Appuyer les communes à l'élaboration du plan d'urbanisme directeur/détaillé	Région, DRATSF			
2. Poursuivre la réhabilitation des rues et canaux d'assainissement des communes urbaines	Région			
3. Suivre la mise en application et le respect du plan d'urbanisme	SRAT			
4. Veiller au respect des emprises des routes nationales, régionales et communales	DRTM			
5. Former les responsables communaux sur les réglementations en vigueur régissant l'urbanisme	SRAT			
6. Soutenir les communes urbaines en cas de déguerpissement des constructions illicites	Région, CU, DRATSF			

5.7.4. Préserver le patrimoine culturel de la région

Cet objectif consiste à mettre au parfum les patrimoines culturels et/ou cultuels dont dispose la région aux fins d'améliorer son attractivité touristique.

Cible **11.4**

Redoubler d'efforts pour protéger et préserver le patrimoine culturel et naturel régional



Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
Nombre des sites réhabilités et/ou préservés	0	A déterminer	Région

Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Réhabiliter le cimetière de « Zana-malata »	Région			
2. Aménager l'accès vers Nosin'akoho	Région			

5.7.5. Améliorer la gestion, la production et la valorisation des déchets urbains

Dans le cadre de la mise en œuvre du développement, il est suggéré de procéder au recyclage et à la valorisation des déchets afin de réduire leur déversement dans la nature.

Cible **12.5**

D'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation



Indicateurs	Situation 2022	Souhait 2030	Source de vérification
Nombre sites de décharges respectant les normes requises	ND	A déterminer	CU
Taux de recyclage de matériaux recyclés	ND	A déterminer	CU

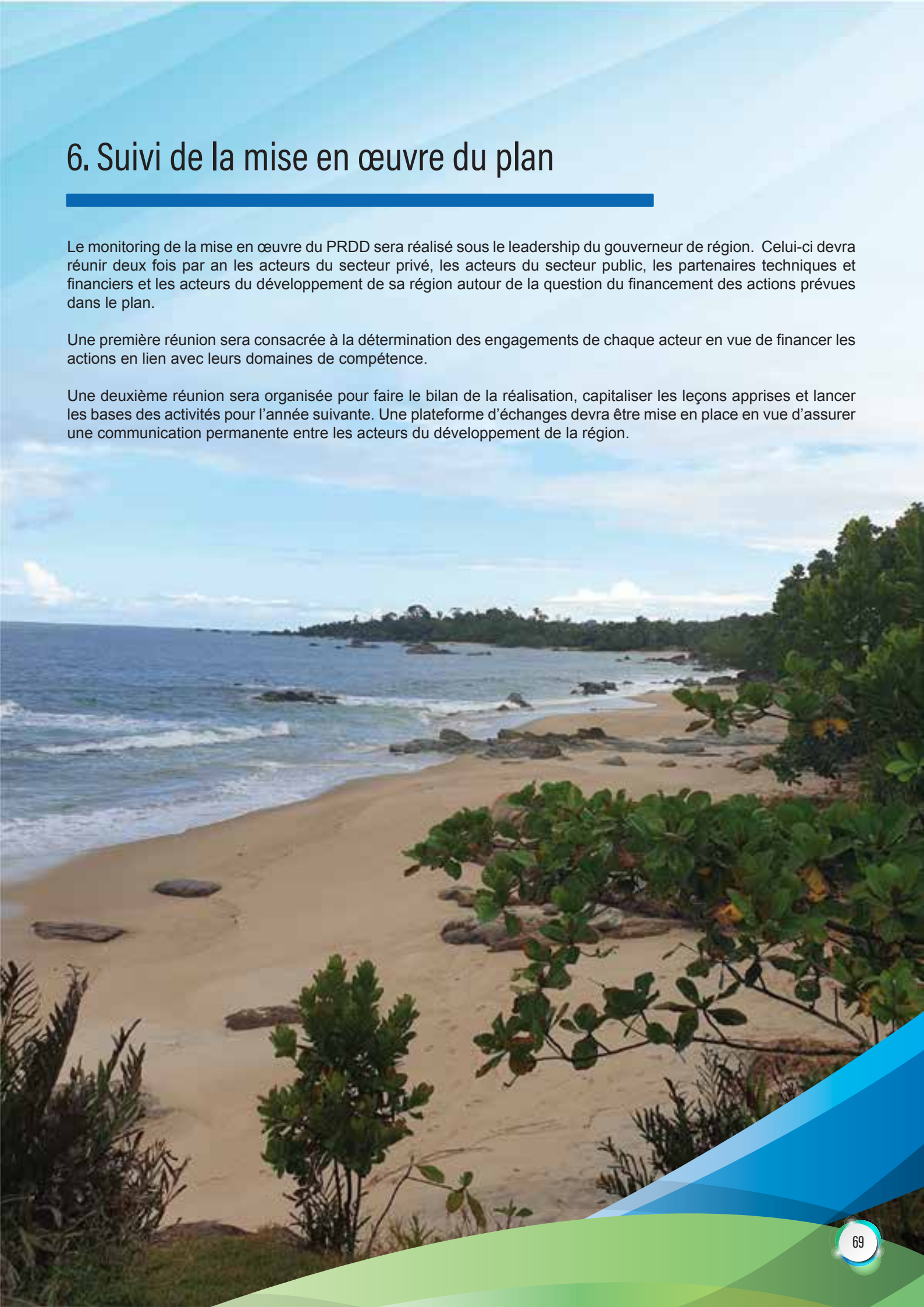
Actions à entreprendre	Responsables, Partenaires	Programmation		
		23 – 24	25 – 27	28 – 30
1. Sensibiliser les populations au tri des déchets	CU			
2. Appuyer les communes urbaines à l'identification et l'aménagement des sites de décharges	Région, CU			
3. Renforcer, améliorer le système de collecte des ordures au niveau des communes urbaines	CU, Présidence			
4. Mettre au niveau des communes urbaines des centres de tri des déchets	CU, Secteur privé			
5. Solliciter le secteur privé à s'investir dans la transformation, valorisation des déchets	CU			
6. Encourager les ménages à la valorisation de leurs déchets ménagers	CU			
7. Opérationnaliser les unités de valorisation des déchets au niveau des communes urbaines	CU			

6. Suivi de la mise en œuvre du plan

Le monitoring de la mise en œuvre du PRDD sera réalisé sous le leadership du gouverneur de région. Celui-ci devra réunir deux fois par an les acteurs du secteur privé, les acteurs du secteur public, les partenaires techniques et financiers et les acteurs du développement de sa région autour de la question du financement des actions prévues dans le plan.

Une première réunion sera consacrée à la détermination des engagements de chaque acteur en vue de financer les actions en lien avec leurs domaines de compétence.

Une deuxième réunion sera organisée pour faire le bilan de la réalisation, capitaliser les leçons apprises et lancer les bases des activités pour l'année suivante. Une plateforme d'échanges devra être mise en place en vue d'assurer une communication permanente entre les acteurs du développement de la région.



Annexe



Photo : Rakotovahiny Tsirinialna

Arrêté Régional - Validation PRDD Analanjirofo

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
ET DE LA DÉCENTRALISATION

REGION ANALANJIROFO

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana – Tanindrazana – Fandrosoana

ARRETÉ REGIONAL N° 033-2022/MID/REG/AROFO
Relatif à la validation du Plan Régional de Développement Durable,
Région Analanjirofo.

LE GOUVERNEUR,

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi organique n°2014-018 du 12 septembre 2014, complétée par la loi organique n° 2016-030 du 23 août 2016, régissant les compétences, les modalités d'organisation et de fonctionnement des Collectivités Territoriales Décentralisées, ainsi que celles de la gestion de leurs propres affaires ;
- Vu la Loi 2014-020 du 27 Septembre 2014 relative aux ressources des Collectivités Territoriales Décentralisées, aux modalités d'élection, ainsi qu'à l'organisation, au fonctionnement et aux attributions de leurs organes ;
- Vu la Loi 2014-021 du 12 Septembre 2014 relative à la représentation de l'Etat ;
- Vu la Loi n 2015-008 du 01 Avril 2015 modifiant certaines dispositions de la loi 2014-020 du 12 Septembre 2014 relative aux ressources Collectivités Territoriale Décentralisées, aux modalités d'élection, ainsi qu'à l'organisation, au fonctionnement et aux attributions de leurs organes ;
- Vu le Décret n° 2015-959 du 16 Juin 2015 relatif à la gestion budgétaire et financière des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le Décret n° 2015-960 du 16 Juin 2015 fixant les attributions du chef de l'exécutif des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le Décret n° 2019-1407 du 19 Juillet 2019 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le Décret n° 2019-1866 du 25 Septembre 2019 relatif au Gouverneur ;
- Vu le Décret n°2020-807 du 23 Juillet 2020, portant nomination du Gouverneur de la Région Analanjirofo ;
- Vu le Décret n° 2022– 400 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2021-822 du 15 Août 2021, modifié et complété par le Décret n° 2021-845 du 20 Août 2021 et n°2022-227 du 12 Février 2022 portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu l'Arrêté n° 020-2020 du 25 août 2020 fixant l'organisation général de la Région Analanjirofo ;

1

- Conformément au Procès-verbal portant validation du Plan Régional de Développement Durable de la Région Analanjirofo.

ARRETE:

Article premier : Est validé le Plan Régional de Développement Durable de la Région Analanjirofo, fruit de la collaboration avec le programme RINDRA.

Article 2 : Le présent Arrêté entre en vigueur dès sa signature, sera enregistré et publié partout où besoin sera.

Fait à Fénérive-Est, 22 DEC 2022

LE GOUVERNEUR
Signé :
Dr RANDRIAMANANTENA Marcellin
Médecin diplômé de Santé Publique et Communautaire
Administrateur Civil de Classe Exceptionnelle

« POUR AMPLIATION CONFORME A L'ORIGINAL »

N°022/2022/MID/REG/AROFO/SG

Fénérive-Est, le 23 DEC 2022

LE SECRETAIRE GENERAL

DESTINATAIRES :

- Monsieur Le Ministre de L'Intérieur et de la décentralisation
 « Pour compte rendue »

- Monsieur le Préfet de Fénérive-Est
- PNUD
- USAID
- Coordonnateur National du Programme RINDRA
 « Pour information »

- Chronos /archives

PV de validation PRDD Analanjirofo

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana – Tanindrazana – Fandrosoana

MINISTERE DE L'INTERIEUR
ET DE LA DECENTRALISATION

REGION ANALANJIROFO

SECRETARIAT GENERAL

PROCES – VERBAL

ATELIER DE VALIDATION PRDD

REGION ANALANJIROFO

L'an 2022 et le 21 novembre sis dans la grande salle de réunion du restaurant hôtel Oasis, Commune Urbaine de Fénérive-Est, District de Fénérive-Est, Région Analanjirofo, a été effectué l'atelier régional de validation du Plan Régional de Développement Durable (PRDD) pour la Région Analanjirofo.

L'atelier a débuté à 10h00 sous la conduite du Secrétaire Général de la Région Analanjirofo : Madame BEVAZAHA Marie Annick ; honoré par la présence du Secrétaire Général de la Préfecture de Fénérive-Est : Monsieur, RALAVA Simon Christopher ; l'Expert en Gouvernance du projet RINDRA : Monsieur ABDOU Salam et les deux facilitateurs consultants du programme RINDRA : Monsieur Aimé JAONY et RAMANITRINIAINA Hoby, ainsi que plusieurs autres participants venant des directions et services techniques régionaux (voire fiche de présence).

L'agenda de l'atelier consistait à visualiser en plénière l'ensemble du document draft du PRDD, y rajouter des information/données sectorielles manquantes, suivant les directions et services régionaux concernés, ainsi que de valider ensemble la structure, la forme et les contenus du plan.

Après une lecture collective, échange et discussion par entité, ainsi qu'une émission de quelques observations/remarques sur les données/informations manquantes de la part des directions et services techniques, le PRDD a été validée à l'unanimité des participants par levée des mains.

L'atelier régional de validation PRDD a été levé vers 16h30.

Fait à Fénérive-Est le 21/11/2022

REGION ANALANJIROFO
Le Secretaire General
BEVAZAHA Marie Annick
Administrateur Civil en Chef

ANNEXE
Fiche de présence des participants

Liste des participants présents durant l'atelier d'analyse et de validation PRDD

Date : 21/11/2022 Lieu : Fénérive Est

	Nom et Prénoms	Fonction
1	**BEVAZAHA Marie Annick**	Secrétaire Général de la Région Analanjirofo
2	**ABDOU SALAME**	Expert en Gouvernance RINDRA/PNUD
3	**RAZAFIMANDIMBISOA Zaka Renaud**	Directeur Administratif et Financier de la commune urbaine de Fénérive-Est
4	**RANAVONY Razafindrafara Farida**	Secrétaire d'Etat Civil de la commune urbaine de Fénérive-Est
5	**RAHASIMANINA Eddy Dunhill Yvon**	Directeur Régional de l'Artisanat et des Métiers Analanjirofo
6	**NENEZY Alphonse**	Secrétaire principal chargé de l'Administration et des finances - Université ISTRCE Fénérive-Est
7	**RANDRIARIMANANA Georges Jeannot**	Coordonnateur de District USAID/ACCESS Fénérive Est
8	**ANDRIANARIJAONA Jean Joseph**	Régisseur AFAFI-Nord/URGP Analanjirofo
9	**ROSA Manampanahy Jeremiah**	Chef Service Administratif et Financier de la Direction Régionale de l'Education Nationale
10	**RAJAOFERA Octave Jacquis**	Directeur Régional de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
11	**RAKOTOARISON Olivier**	Contrôleur du Commerce, Direction Régionale de l'industrie, du Commerce et de la consommation Analanjirofo
12	**RAZAFINDRAKOTO MAMINIAINA Rivelino**	Directeur Régional des Transports et de la Météorologie Analanjirofo
13	**RAJAONARY Heriniaina Thierry**	Directeur Régional de la Fonction publique Analanjirofo
14	**RAKOTONANAHARY Tovoniaina Charles**	Directeur régionale de l'industrualisation, du commerce et de la consommation
15	**ANDRIAMAMBASOA Rindraniaina**	Commandant de Groupement de la Gendarmerie Nationale
16	**RANAIVOMANANA Hanitra Jariniasy Allain**	Délégué Militaire Régional, Analanjirofo
17	**Mamy RABENJALINORO**	Programme Officer Terrain Social Behaviour Change Communication - UNICEF Analanjirofo
18	**NARISOA Sabrina**	Chef de Service des Affaires Juridiques , Région Analanjirofo
19	**Jean Richard**	Coordonnateur Régional du Programme RINDRA

	Nom et Prénoms	Fonction
20	**KAMI-CHANNE**	Directeur Régional de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme
21	**PELAKA Francklin Antoni**	Répresentant de la Direction Régionale de la Peche et de l'Economie Bleue Analanjirofo (p.o), SRSISSE
22	**MAHEFAHARISON Francklin**	Chef de division du contrôle, Centre fiscal de Fénérive-Est
23	**ZAFIMBOLOLONA Jean Néoda**	Représentant du Chef de Service Régional du Budget
24	**RASOAZARA Michèle Marie Annick**	Chef de Division des Appuis aux Communes, Région Analanjirofo
25	**KOTOSON Louise Miranda**	Directeur Régional de Tourisme
26	**MAMONJISOA Mathieu Andréa**	Président Tribunal de Première Instance, Fénérive-Est
27	**RALAVA Simon Christopher**	Secrétaire Général de la Préfecture de Fénérive-Est
28	**RANDRIANIMANANA landrisoa Parfait**	Point focal BNGRC Analanjirofo/ Chef SEMI DRSP Analanjirofo
29	**RAZAFINDRABEVA Geraldo**	Chef Service des Affaires Générales de la Région
30	**RANDRIAMAROMANANA Jean Jaurès**	Conseiller technique du Gouverneur de la Région Analanjirofo
31	**PILAKA Théogene Pierre**	Directeur de l'Aménagement du Territoire et des Services Fonciers
32	**DAHIZAFY Dorien Pascal**	Animateur en Gouvernance Locale de la Région Analanjirofo du Programme RINDRA



